

# L'assemblée générale de l'Aghtm

C'est le jeudi 15 mai 2003 que s'est déroulée l'assemblée générale ordinaire de l'Aghtm dans la salle des congrès du ministère de l'Écologie et du Développement durable. Nous reproduisons ici l'intégralité des communications qui ont été prononcées à cette occasion ainsi que les comptes-rendus des comités et commissions ; toute personne désireuse d'obtenir des informations complémentaires est invitée à s'adresser au secrétariat de l'Aghtm.

Cette assemblée générale ordinaire a été précédée d'une assemblée générale extraordinaire au cours de laquelle les membres ont approuvé le changement de nom de l'Aghtm proposé par le président. Lorsque ces modifications auront été approuvées officiellement par l'administration, l'Aghtm deviendra l'Association Scientifique et Technique pour l'Eau et l'Environnement (ASTEE).

## Rapport moral du Président



**E**n saluant tous les membres présents et tout spécialement nos présidents d'honneur, j'ouvre cette assemblée générale un peu exceptionnelle puisqu'elle se trouve, cette année, dissociée de notre congrès qui aura lieu au début du mois de juin prochain à Casablanca.

À l'occasion de cette première assemblée générale qu'il me revient de présider, je voudrais tout d'abord rendre un chaleureux hommage à mon prédécesseur, Denis Ballay ; il a guidé l'Association avec beaucoup de conviction et de clairvoyance et avec le souci permanent de son rayonnement et de sa notoriété. Et je lui souhaite le rétablissement le plus prompt possible.

Avec la participation des présidents de comités et commissions et de notre trésorier, je vais donc présenter le bilan de l'activité de l'Aghtm qui s'articule, au plan technique, autour de plusieurs axes :

- ses comités et ses commissions techniques, ainsi que tous les groupes de travail qu'ils engendrent ;

- ses sections régionales ;
- ses publications dont notamment la revue *TSM* ;
- les manifestations qu'elle organise ou auxquelles elle est associée ;
- ses relations avec les administrations et de nombreuses autres associations et organismes français, étrangers ou internationaux.

### ❶ Les comités et commissions

Je ne m'étendrai pas sur l'activité de nos comités et commissions. Leurs présidents vous en feront part, tout à l'heure, mieux que moi.

Les comités sont au nombre de deux : Recherche, Affaires internationales ; les commissions au nombre de six : Distribution de l'eau, Assainissement, Ressources en eau et Milieux aquatiques, Corrosion et Protection des réseaux,

Déchets et Propreté, Cadre de vie. Ils ont engendré plus de 30 groupes de travail dont nous publions, en annexe du rapport moral, la liste mise à jour et les

thèmes d'études et qui ont été à l'origine d'un nombre de plus en plus impressionnant de réunions et de rapports qui font autorité. Je vais passer la parole pendant

quelques minutes à chacun des présidents de ces comités et commissions pour qu'ils nous fassent un très rapide compte-rendu de leur activité.

## Les comités et commissions techniques

### Comité des Affaires internationales (Gérard Payen)



Créé en 2001, le comité des Affaires internationales a pris sa dimension en 2002 à l'occasion de deux événements majeurs, le Sommet de Jo-

hannesburg (septembre 2002) et le 3<sup>e</sup> Forum mondial de l'eau (Kyoto - mars 2003).

Le comité est une instance de concertation entre les acteurs français de l'eau. Il a pour objectif d'essayer de coordonner l'expression française à l'international dans les domaines de l'eau et des déchets. Il est chargé de la coordination des actions internationales des différentes commissions de l'Aghtm et de la préparation des décisions stratégiques.

La montée en puissance du comité

#### • Vers l'équipe de France

Depuis la conférence de Bonn (décembre 2001) qui avait montré la dispersion des acteurs français et qui avait été boudée par le Gouvernement, beaucoup de chemin

a été parcouru. Les nombreuses réunions du comité international (une par mois !) ont permis de confronter les points de vue de personnalités très différentes. Ainsi, outre des membres à titre individuel, le comité réunit-il la plupart du temps des représentants des trois ministères (Environnement, Affaires étrangères et Finances via l'Agence française pour le développement), d'ONG (PS-Eau), du NanCIE, d'agences de l'eau, d'entreprises publiques et privées. Ces discussions permettent d'homogénéiser les réflexions et de dégager des orientations communes. Progressivement, le comité a ainsi réussi à identifier et articuler des messages forts rassemblant des acteurs de l'eau très différents. Il a pu également contribuer à lancer des projets spécifiques comme la « Charte française pour l'accès à l'eau » ou l'Observatoire (cf. ci-après). Cela a permis aux Français présents au Sommet de Johannesburg puis à ceux qui ont participé au 3<sup>e</sup> Forum mondial de Kyoto (souvent les mêmes) d'avoir des discours cohérents dans leurs exposés ou leurs discussions avec les autres participants. Cette cohérence a

permis à chaque acteur d'avoir plus de force dans ses propos avec une crédibilité renforcée. Petit à petit, l'élaboration d'une vision commune des événements internationaux et du rôle que les Français peuvent y jouer devrait permettre à la France d'accroître son influence internationale en bâtissant sur les atouts respectifs des différents acteurs français. C'est en quelque sorte l'équipe de France de l'Eau qui se forme progressivement.

#### • Johannesburg et la Charte pour l'accès à l'eau

Le comité des Affaires internationales a soigneusement préparé le Sommet du développement durable de Johannesburg avec, en particulier, une participation au comité français animé par Michel Mousel et à son sous-groupe Eau animé par Pierre-Marie Grondin et Pierre-Alain Roche. Cela a permis en particulier d'élaborer un document qui, malgré des positions de départ très éloignées, a finalement recueilli un très large consensus auprès de tous les Français se rendant à Johannesburg (y compris toutes les ONG), la « Charte pour l'accès à l'eau et à l'assainissement ».

Le regroupement de tous les acteurs français de l'eau dans ce document a permis à Roselyne Bachelot, ministre de l'Écologie et du Développement durable, de le présenter à Johannesburg. Cette charte était tout à fait novatrice et prémonitrice dans le débat international, au moins sur 2 points :

- d'une part, l'accent est mis sur les devoirs des autorités publiques vis-à-vis de l'accès à l'eau de leurs concitoyens, devoirs qui sont la contrepartie de la reconnaissance du droit à l'accès à l'eau ; depuis, le texte adopté en novembre 2002 par les Nations unies contient la même idée ;

- d'autre part, la description des différents niveaux de collectivités publiques régissant le secteur de l'eau et, en particulier, les rôles complémentaires des autorités nationales et des pouvoirs publics locaux ; depuis, le besoin de faire plus de place aux collectivités locales est apparu dans le débat international (cf. rapport Camdessus, déclaration de Kyoto...).

La quasi-totalité des membres du comité international était présente à Johannesburg, ce qui a facilité la coordination locale entre Français. Alors que le Sommet de Johannesburg devait aborder tous les aspects du développement durable, l'eau fut l'un des cinq thèmes retenus par les Nations unies pour faire l'objet de débats pendant le Sommet. Les négociations politiques se sont crispées temporairement sur l'assainissement et les énergies renouvelables avec finalement un accord sur l'assainissement. De ce fait, le Sommet de Johannesburg est devenu

en partie un Sommet pour l'eau redonnant une forte visibilité internationale aux questions d'eau potable et d'assainissement. A Johannesburg, l'idée promue par l'Aghtm de mesurer pays par pays l'avancement des objectifs du Millénaire a bien progressé. Elle figure même dans la déclaration finale du Sommet : « Nous nous engageons à vérifier à intervalles réguliers que nous progressons vers la réalisation de nos objectifs et de nos buts en matière de développement durable (§ 33) ».

#### • **Le projet d'Observatoire**

Depuis 2000, la communauté internationale a un objectif clair dans le domaine de l'eau : l'objectif, dit du Millénaire, de réduire de moitié d'ici 2015 la proportion des personnes qui n'ont pas un accès convenable à l'eau potable. Un objectif analogue a été ajouté pour l'accès à l'assainissement à Johannesburg en septembre 2002. Ces deux objectifs ont l'immense intérêt d'orienter les efforts de tous les acteurs du développement (États, institutions financières, acteurs économiques, ONG...) dans une direction commune leur permettant de conjuguer leurs efforts pour obtenir des résultats tangibles. Malheureusement, c'est aujourd'hui assez théorique car il n'existe pas d'instrument de mesure fiable permettant de mesurer les progrès accomplis. Chacun agit sans connaître l'efficacité réelle de ses interventions. Il semble d'ailleurs que, collectivement, la communauté internationale ne progresse pas vers ses deux objectifs, mais pourrait régresser. Pour combler ce vide,

l'Aghtm a proposé début 2002 la création d'un réseau scientifique constituant un observatoire international de l'eau et de l'assainissement mesurant précisément les niveaux de service dans les différents pays.

Cette proposition a été reprise par l'EUREAU qui en a débattu avec la Commission Européenne dans le cadre de « l'Initiative européenne pour l'eau ». Comme plusieurs personnes, et en particulier la « Task Force ad hoc » des Nations unies, sont en train de réfléchir à ce besoin de « mesurer » les progrès réalisés, il nous a semblé nécessaire de rassembler toutes les idées et toutes les initiatives dans un seul projet. C'est la raison pour laquelle, l'Aghtm a souhaité organiser une session à Kyoto sur ce thème. Concrètement, c'est l'Agence de l'eau Seine-Normandie qui a mis sur pied la rencontre au cours de laquelle de nombreux orateurs se sont exprimés. C'est un excellent départ. Les problèmes sont éclaircis. Il s'agit maintenant de formuler un projet impliquant la Commission Européenne, les Nations unies, l'IWA et l'Aghtm. C'est le sens des travaux qui sont en cours.

La communauté internationale prend progressivement conscience des besoins. La déclaration de Kyoto mentionne la nécessité de mesurer les progrès. Les allocutions de Jacques Chirac et Roselyne Bachelot étaient explicites. Le rapport Camdessus propose que les bailleurs de fonds publient annuellement leurs contributions respectives aux objectifs du Millénaire.

• **Le 3<sup>e</sup> Forum mondial de l'eau : Kyoto**

Après le grand succès pour le monde de l'eau que fut le Sommet de Johannesburg, le comité international a préparé activement le 3<sup>e</sup> Forum mondial de Kyoto (mars 2003). Grâce aux coopérations qui s'étaient établies pour Johannesburg, les divers acteurs français ont bien fonctionné ensemble. À titre d'exemple, la plateforme diplomatique française a été discutée avec la « société civile » (dont l'Aghtm) et reprend en particulier le projet Aghtm d'Observatoire. Par ailleurs, les entités françaises qui ont voulu un stand au centre des congrès de Kyoto ont réussi à se regrouper au même endroit, ce qui a permis d'avoir un point de ralliement de la France pendant le Forum.

\* \*

Le 2<sup>e</sup> Forum Mondial, celui de La Haye en 2000, avait ressemblé sur certains points à un champ de bataille avec des catégories d'acteurs jouant chacune un jeu isolé peu soucieux d'intégrer les autres opinions. De façon très différente, à l'exception d'une minorité très visible refusant tout consensus, le Forum de Kyoto aura été studieux. Tous les aspects de l'eau, toute sa complexité et sa richesse ont été abordés dans de nombreux débats (plus de 300) d'excellente tenue qui ont permis aux plus curieux de bénéficier d'un rassemblement inégalé de compétences. Plusieurs sujets du débat international ont avancé, de nouveaux sont apparus. La contribution la plus importante du Forum de Kyoto est probablement le rap-

port « Financing Water for All » du panel Camdessus.

Les objectifs du Millénaire sont apparus comme un formidable outil permettant à tous les acteurs de chercher ensemble des solutions à un problème commun. En leur absence, chacun aurait – comme à La Haye – cherché à défendre son point de vue (ou ses intérêts) sur son domaine de prédilection.

\* \*

Enfin et c'est pour l'équipe française de l'eau qui prend forme depuis la conférence de Bonn (décembre 2001), une très grande satisfaction : à Kyoto la France a montré qu'elle voulait prendre sa place, celle que ses nombreuses compétences nationales et internationales lui permettent de revendiquer dans le domaine de l'eau. Après une période de dispersion des efforts et des idées, les Français présents à Kyoto ont fait preuve de leur complémentarité d'expériences, d'une grande connivence et se sont rassemblées sous la bannière gouvernementale. Le Président de la République, Jacques Chirac, est le seul chef d'État à s'être exprimé publiquement à Kyoto. Lors de la séance inaugurale du Forum, il a délivré un message très articulé où l'on pouvait déceler de la passion et une détermination explicite à atteindre les objectifs du Millénaire.

L'Aghtm, correspondant français d'associations internationales

L'Aghtm participe essentiellement aux travaux de quatre associations

internationales : l'IWA, l'EWA, l'ISWA et le CEOCOR.

L'International Water Association est, depuis sa création récente, la plus grande association internationale de professionnels de l'eau. Le comité international de l'Aghtm participe à la vie de l'IWA au niveau de son conseil d'administration, via son comité stratégique, via ses comités nationaux et par ses commissions spécialisées. Après le congrès de Melbourne d'avril 2002, le prochain congrès se tiendra à Marrakech en septembre 2004. L'IWA monte en puissance dans la communauté internationale de l'eau. A Kyoto, elle avait organisé de nombreuses sessions et c'est l'IWA qui a officiellement représenté les professionnels dans la conférence ministérielle.

L'European Water Association regroupe les associations spécialisées dans les questions d'eau et d'assainissement. L'Aghtm est représentée dans son comité de direction par R. Pinoit qui en est le président jusqu'à mai 2003.

L'International Solid Waste Association (ISWA), présidée depuis 2002 par J.-P. Léglise, membre de l'Aghtm, rassemble les professionnels des déchets. Ses activités sont principalement suivies par la commission « Déchets ».

Les travaux du Comité européen contre la corrosion (CEOCOR) sont principalement suivis par la Commission Aghtm « Corrosion et Protection des réseaux ».

Des contacts ont été maintenus en 2002 avec l'Association wallonne de l'eau (AQUAVAL). Par ailleurs, l'organisation du congrès de Ca-

sablanca a été l'occasion de renouer les liens avec l'AMEPA.

( Programme 2003

A l'issue du Forum mondial de Kyoto, aucune grande manifestation internationale spécifique à l'eau n'est programmée au niveau des gouvernements avant le 4<sup>e</sup> Forum prévu pour 2006 au plus tôt. Il y a cependant d'autres événements importants à préparer soigneusement. Ainsi, par exemple, la réunion du G8 qui se tiendra à Evian en juin 2003 aura-t-elle un volet Eau essentiellement à propos de l'Afrique.

La bonne visibilité acquise par le

comité des Affaires internationales lui a permis d'être consulté par le ministère des Affaires étrangères pour préparer cette rencontre d'Evian. Nous avons formulé plusieurs propositions, en particulier celle de faciliter l'existence et la continuité de la politique française pour l'eau à l'international par la création d'une entité spécialisée permanente au sein de l'administration. Il convient également de mettre en pratique les décisions de Johannesburg et les recommandations du « Panel Camdessus ».

En ce qui concerne directement l'Aghtm, l'action concrète à conti-

nuer est bien entendu celle du projet « Observatoire ».

De façon plus générale, après le grand élan qu'ont permis les deux événements majeurs de Johannesburg puis de Kyoto, l'enjeu pour la communauté française de l'eau est d'arriver à persévérer dans la voie de l'équipe de France afin d'accroître notre efficacité et notre influence hors de France.

Le risque est qu'en l'absence de stimulus externe, chacun retourne vaquer à ses occupations et néglige l'action collective. Le comité des Affaires internationales de l'ASTEE veillera à entretenir la flamme.

## Commission « Distribution de l'eau » (Michel Rapinat)



Au cours de l'année écoulée, la commission « Distribution de l'eau » a mené à bien plusieurs des actions qu'elle avait lancées. Il faut souligner le caractère particulièrement neuf des thèmes étudiés et l'importance du travail de défrichage qui a accompagné ces réflexions. Elle a par ailleurs

entamé des échanges sur de nouveaux sujets qui devraient aboutir à la production de guides ou autres documents pouvant aider les praticiens.

( Les groupes de travail

### **Le groupe de travail « Legionella »**

Ce groupe de travail animé par Mme Sarrette (CRECEP) avait commencé ses réflexions avant que l'hôpital Georges Pompidou n'ait connu la crise que l'on sait. Son but était, en s'appuyant sur les données scientifiques les plus récentes, d'élaborer des outils pouvant aider les praticiens. Elle a volontairement focalisé son action sur la réponse à apporter à des non-spécialistes de cette question, gérants d'immeubles ou responsables d'entretien, afin de les

aider à se situer sur une échelle de risque et à mettre en œuvre sans attendre les premières démarches préventives. Cette approche s'avère donc complémentaire de la voie réglementaire qui a été utilisée pour les hôpitaux et les établissements de soins.

Le document synthétisant les travaux figure sur le site Aghtm sous le titre : « Recommandations de bonnes pratiques de maintenance des installations d'eau dans les immeubles d'habitation » et a été publié dans le n°3 de TSM.

### **Le groupe de travail « Terres de décantation »**

On confond souvent les boues provenant du processus de potabilisation avec celles issues du traitement des eaux usées, alors même que les caractéristiques sont très différentes. Le devenir de

ces deux types de boues devra tenir compte de leurs spécificités propres. Il devra s'inscrire bien évidemment dans le cadre général de la politique de protection des sols qui précise les règles s'imposant à toute forme d'épandage ou de pulvérisation de substances. Le groupe de travail animé par Olivier Kerverdo (SAUR) s'est attaché à dresser un panorama de la situation française puis à dégager des grandes tendances et des orientations. Le souhait des membres du groupe de travail est que cette étude contribue à une meilleure compréhension de cette problématique et à lever le flou qui règne dans ce domaine. Le document qui a pour titre : « Panorama de la situation des terres de décantation » est mis également sur le site Aghtm.

#### **Le groupe de travail « Choix des filières de traitement »**

Les conclusions des réflexions menées pour dégager les réponses que les filières de traitement peuvent apporter en matière de respect des exigences du nouveau décret seront présentées au congrès Aghtm de Casablanca lors d'une session présidée par Jean-Pierre Duguet, l'animateur de ce groupe de travail.

La publication prochaine d'un ouvrage Aghtm est prévue.

Il faut ici remercier les membres de ces trois groupes de travail, et notamment les animateurs, pour avoir avec persévérance et efficacité produit des outils qui apporteront sans aucun doute une aide précieuse aux praticiens confrontés à ces types de problématiques.

#### **Le groupe de travail « Guide des bonnes pratiques de prélèvement en vue du contrôle sanitaire au robinet du consommateur »**


Un échange de vues au sein de la commission « Distribution de l'eau » a conduit à la création d'un nouveau groupe de travail consacré aux bonnes pratiques de prélèvement et d'échantillonnage à mettre en œuvre dans le cadre des contrôles sanitaires à effectuer au robinet de l'abonné. Rappelons que, dans le cadre du nouveau décret, c'est désormais en ce point que doit être jugée la conformité aux normes de potabilité.

Mme Rauzy (CRECEP) a accepté d'animer ce groupe. L'idée n'est pas de définir une méthodologie de prélèvement couvrant l'ensemble des paramètres, mais bien au contraire de définir les diverses pratiques qui devront être respectées pour chacune des familles de paramètre afin de garantir la représentativité du résultat.

Signalons que cette réflexion a peine lancée, un débat naissait au plan européen sur la mesure des métaux. Le protocole proposé par les Allemands pour la mesure du cuivre impose de prévoir une durée de stagnation de quatre heures. Cette proposition paraît d'autant moins acceptable qu'il est envisagé de l'appliquer en routine et de l'étendre à d'autres métaux comme le plomb et le nickel. L'intérêt de la réflexion lancée au sein du groupe de travail « Bonnes pratiques de prélèvement au robinet de l'abonné » s'en trouve donc renforcé.

Une réflexion parallèle sur l'inté-

rêt d'une mesure de la teneur en cuivre est menée au niveau de la commission « Distribution de l'eau » en collaboration étroite avec la Commission « Corrosion ».

 [Guide Aghtm sur les stations de pompage d'eau](#)

Cet ouvrage élaboré traditionnellement au sein de la commission « Distribution de l'eau » répond aux besoins de nombreux praticiens. Il est apparu souhaitable de le réviser avant de procéder à sa réimpression afin d'introduire les développements les plus récents. C'est à cette tâche que s'est attelé un groupe de travail animé par Paul Tanini (Générale des Eaux). Les travaux ont démarré au dernier trimestre 2002. Si certains experts souhaitaient rejoindre le groupe, qu'ils n'hésitent pas à le faire, car cela ne peut que donner plus de valeur à un ouvrage couvrant un domaine extrêmement vaste.

 [Guide CSTB / Aghtm sur les réseaux intérieurs](#)

L'abaissement des concentrations en certains métaux, la prise en compte de nouvelles menaces microbiologiques, les exigences nouvelles en matière de sécurité conduisent à porter une attention particulière à la question des réseaux intérieurs qui désormais conditionnent le respect des exigences de la norme eau potable. Une réflexion avait été lancée il y a quelques années par le CSTB et l'Aghtm. Il faut la reprendre à la lumière du nouveau décret. Les premiers échanges viennent d'avoir lieu.

Le but poursuivi est de définir les critères à respecter par un « bon » réseau intérieur, c'est à dire un réseau capable de maintenir la qualité de l'eau distribuée jusqu'au robinet où le consommateur prélève son eau.

( Guide sectoriel AFNOR  
ISO 14001

L'Aghtm avait été associée à la rédaction de guides sectoriels visant à faciliter une déclinaison cohérente du référentiel de certification ISO 14001 qui définit un cadre pour l'amélioration continue et progressive de la prise en compte de l'environnement dans les pratiques quotidiennes.

Trois guides devaient être préparés respectivement pour l'eau potable, pour l'assainissement et pour la gestion des déchets solides.

Pour l'eau potable, le groupe

animé par M. Moussy (SAGEP) a achevé son travail à l'automne 2002. Les trois guides sectoriels sont désormais disponibles auprès de l'AFNOR.

( Conférences

Dans le cadre des relations privilégiées qu'entretient l'Aghtm avec AQUAWAL, Michel Rapinat a présenté au congrès de cette association un exposé sur le thème « Comment la gestion déléguée à la française intègre-t-elle les aspects sociaux ? »

De même, des liens étroits existent avec l'ASEES (Association scientifique européenne pour l'eau et la santé). Dans ce cadre, deux conférences ont été présentées :

- « L'impact de la problématique des micro-organismes opportunistes sur la distribution de l'eau » (Paris),

- « Développement durable et pesticides : les problématiques liées à la distribution de l'eau » (Rennes).

( Programme de travail

Outre les travaux dont nous venons de parler, la commission « Distribution de l'eau » procède à de nombreux échanges de vue qui pourraient, si le besoin s'en fait sentir, déboucher sur de nouveaux groupes de travail.

\* \*

Une attention particulière devra être portée à la transposition en droit français de la directive cadre et à la préparation de la nouvelle loi sur l'eau, de manière à veiller à ce que le caractère primordial de la distribution de l'eau soit bien pris en compte lors de la définition des objectifs de protection des ressources et des priorités à adopter.

## Commission « Assainissement » (Daniel Villessot)



Cette année 2002-2003 sera encore une année pleine pour les activités de la commission « Assainissement » grâce aux travaux importants réalisés dans les groupes spécialisés ou plus de 200 professionnels de divers horizons se rencontrent régulière-

ment sur les huit thèmes aujourd'hui actifs. Les rapports des animateurs résument ces activités et soulignent les points forts des discussions et travaux de cette année. Plusieurs projets d'articles dans TSM viendront détailler les résultats de ces travaux, trois congrès ou colloques sont prévus au second semestre 2003, mais d'ores et déjà, à travers les contributions orales présentées lors de manifestations à caractère national, l'expertise exprimée par la commission « Assainissement » de l'Aghtm est affirmée ; citons quelques manifestations parmi les plus significatives :

- le colloque du Cercle Français de

l'Eau, le 10 octobre au Palais du Luxembourg,

- le Carrefour des collectivités locales, les 29-30 janvier à Rennes,  
- les auditions du conseil général des Ponts et Chaussées, du cabinet de Mme la ministre de l'Écologie et du Développement durable, etc.

Malgré ces efforts, la situation de l'assainissement des collectivités locales en France n'est pas favorable et la Commission Européenne a signifié à la France ses retards ; la circulaire interministérielle du 3 mai 2002 reconnaît ces lacunes et rappelle aux préfets leurs devoirs en matière de délimitation des agglomérations pour

l'assainissement, de fixation des arrêtés de rejets des systèmes assainissement, et aux collectivités locales, leurs obligations à respecter les différentes échéances fixées par la directive du 21 mai 1991. Il reste par conséquent encore beaucoup à faire et les travaux des groupes spécialisés sont là pour permettre à tous une meilleure compréhension des textes en vue de leur application.

■ Groupe de travail « Réglementation » - Animateur : Jean-Pierre Maugendre

L'activité du groupe de travail s'est comme à l'accoutumée adaptée aux sujets d'actualité liés aux évolutions réglementaires au niveau communautaire comme au niveau national.

Ces sujets nous ont conduit à organiser 3 réunions sur l'année 2001 (6 mars, 20 juin, 8 octobre) Concernant la réglementation européenne et en liaison avec le groupe « boues », le groupe a évalué les conséquences de la parution du règlement européen sur le traitement des sous-produits animaux, dans l'attente de la parution de la circulaire interministérielle du 07/01/2003 excluant du champ d'application du règlement, les boues d'épuration en aval de l'étape de pré-traitement. Il a bien évidemment aussi suivi activement les travaux menés au niveau communautaire dans le cadre des projets de révision de la directive « boues » ou de publication d'une directive « sols ».

Au plan de la réglementation nationale, le groupe a examiné la circulaire interministérielle du 3

mai 2002 relative à la « mise en conformité des systèmes d'assainissement des collectivités soumises aux échéances des 31 décembre 1998 et 2000, en application de la réglementation issue de la directive n° 91/271/CEE du 21 mai 1991 relative au traitement des eaux résiduaires urbaines ». Rappelons que cette circulaire, constatant le retard pris par la France vis-à-vis des échéances de la directive, rappelle aux préfets leurs obligations de police des eaux en matière de définition des périmètres des agglomérations et de délivrance des arrêtés d'autorisations, mais aussi de coercition vis-à-vis des collectivités.

Le groupe a également été consulté lors de la préparation de la circulaire du 20 décembre 2002 du MEDD relative à la collecte des données concernant les STEP soumises à l'échéance du 31 décembre 2000 au titre de la directive ERU, et destinée à actualiser ces informations à fin 2001.

Outre ces points d'actualité, le groupe a poursuivi sa réflexion de fond sur l'évaluation de la performance des systèmes d'assainissement, entamée par le Cemagref, avec de nouvelles contributions de l'OIEau et de l'IFEN dans le cadre de la mission qui lui a été confiée par le RNDE.

Au congrès de l'Aghm à Montpellier, le groupe de travail a présenté l'article « Prévention et maîtrise des rejets diffus : les outils disponibles » au cours de la séance « Environnement et milieux aquatiques » consacré à l'impact de la directive cadre sur l'assainissement des collectivités.

Depuis début 2003, l'activité du groupe de travail reste soutenue avec l'élaboration de la contribution de la commission « Assainissement » de l'Aghm dans le cadre de la consultation du MEDD en vue du futur projet de loi sur l'eau, la présentation de deux articles au congrès de Casablanca en juin prochain (« Recommandations pour la mesure de la performance des systèmes d'assainissement » et « Évaluation de la conformité des systèmes d'assainissement à la directive ERU »), le suivi des travaux pilotés par l'IFEN sur les indicateurs de performance des systèmes d'assainissement, une réflexion sur les nouvelles dispositions en matière d'information et de participation du public et bien sûr la poursuite de notre association aux travaux du MEDD en vue de la mise en place de la base nationale de données sur la conformité des agglomérations ainsi que dans le déploiement des tableaux de bord de suivi des résultats de l'autosurveillance.

■ Groupe de travail « Réhabilitation des réseaux » - Animateur : Jean-Michel Bergue

Le groupe a tenu dix réunions au cours de l'année 2002 .

Pour compléter les « Recommandations pour la réhabilitation des réseaux » éditées en 1998 et rééditées en CD-Rom en 2000, le groupe a poursuivi la mise au point de recommandations pour la réception des travaux de réhabilitation. Il a par ailleurs finalisé la rédaction d'une fiche de travail pour chacune des techniques suivantes :

- Chemisage continu polymérisé en place (réseaux visitables),
- Tubage avec espace annulaire (réseaux visitables),
- Chemisage en béton (réseaux visitables),
- Chemisage continu polymérisé en place (réseaux non visitables),
- Tubage avec et sans espace annulaire (réseaux non visitables).

Le groupe a également repris la rédaction de l'article 4.4 des 3R 98 « Opérations préalables à la réception », de façon à ce qu'il soit directement utilisable dans les CCTP, pour chacune des techniques. Les opérations décrites ne faisant pas partie du marché de travaux, on n'y indique que les types d'essais prévus avec éventuellement les tolérances acceptées pour leurs résultats. Le soumissionnaire sera ainsi informé complètement et précisément des « règles du jeu » du marché. Les techniques suivantes ont été traitées :

- Injections (réseau visitable),
- Chemisage en béton (réseau visitable),
- Réparations : fissures, enduits, joints... (réseau visitable),
- Chemisage continu polymérisé en place (réseau non visitable),
- Chemisage partiel polymérisé en place (réseau non visitable),
- Robots à fonctions multiples (réseau non visitable).

Le groupe a également rédigé les protocoles des essais suivants : sondage sonique au marteau non instrumenté, contrôle des épaisseurs de béton frais et contrôles par carottage.

Depuis le début de l'année 2003, le planning des réunions est poursuivi sans relâche : 11 février,

24 mars, 24 avril... et les travaux se poursuivent sur les sujets ci-dessous.

### 1/ **Recommandations pour la réception des travaux de réhabilitation**

La rédaction finale est en cours (délai : juin 2003), selon le plan :

- Introduction / présentation,
- Les différentes versions selon les techniques de l'article 4.4 des 3R 98 « Opérations préalables à la réception »,
- Annexe « Protocoles d'essais ».

### 2/ **Code de bonnes pratiques de la nouvelle norme EN 13 508-2 sur le codage de l'inspection visuelle des canalisations,**

qui va de facto se substituer au glossaire des 3R 98.

### 3/ **Titre « Réhabilitation » du nouveau fascicule 70 (Ouvrages d'assainissement)**

du cahier des CCTP applicables aux marchés publics de travaux. Il s'agit là de la rédaction du document en actualisant et (pratiquement) en réécrivant le RRR 98.

### ■ **Groupe de travail « Fiabilité des réseaux »**

#### • **« Sous-groupe exploitation »**

**Animateur : Claude Joannis**

Le sous-groupe a poursuivi ses travaux relatifs à la mise en place et l'exploitation de systèmes de mesures permanents, que ce soit dans le cadre strict de l'autosurveillance réglementaire ou en vue d'objectifs plus généraux.

Une première ébauche d'un guide de rédaction d'un CCTP pour une mission de maintenance d'un réseau de mesure est réalisée, et le projet approche de son terme. Ac-

tuellement le travail porte sur la mise en cohérence de ce guide avec la normalisation existante sur la maintenance. Une fois achevé, le guide pourrait être diffusé sous la forme d'un article dans *TSM*.

Par ailleurs, un article sur la validation des données a été publié dans *TSM* (« La validation des mesures pour l'autosurveillance et le diagnostic permanent des systèmes d'assainissement », F Blanchet et C. Roux, *TSM* n° 3 - 2003) et deux communications sont en préparation pour le colloque Aghtm dont le thème sera la fiabilité des réseaux d'assainissement (septembre 2003) :

- « Intégration des impératifs métrologiques dans la conception des ouvrages d'un réseau de collecte » (F Blanchet et A. Viola),
- « Intégration d'un système de mesure dans la gestion et l'exploitation d'un réseau d'assainissement » (C. Joannis).

En 2003 - 2004, le groupe devra déterminer ses futures orientations : deux sont envisagées.

La première serait la poursuite des réflexions dans le domaine de la métrologie, par exemple en rédigeant un CCTP-type pour l'installation d'un point ou d'un réseau de mesure ; la valorisation des données issues de mesures en continu constituerait un autre sujet à développer. Ces travaux seraient à mener en cohérence, voire dans le cadre de ceux qui seront menés par le groupe « temps de pluie ».

La seconde orientation serait d'aborder des sujets correspondant davantage aux tâches tradi-

tionnelles des exploitants, comme la maîtrise des branchements et des réseaux privés rétrocedés.

Les orientations seront discutées en commission « Assainissement » plénière, courant septembre.

• **Sous-groupe « Travaux » - Animateur : Dominique Anceaux**

Le groupe s'est réuni 61 fois depuis sa création lors de la sortie du fascicule 70, en 1992. Les objectifs de l'activité du sous-groupe « Travaux » sont de mettre à disposition des concepteurs (au sens large du terme) de réseaux d'assainissement, des documents permettant d'assurer la pérennité de ces réseaux. Quels sont les faits marquants ?

- Commission de révision du fascicule 70 : l'Aghtm est membre de cette commission et participe aux divers groupes de travail particulièrement au SG 4 qui concerne la méthode de dimensionnement, au SG 5 qui concerne l'exécution des travaux et a animé le SG 6 concernant les conditions de réception.

- Guide de bonnes pratiques du Fascicule 70 : la réalisation de ce guide est prévue pour décembre 2003. Son objectif est de donner des conseils pratiques, simples, dans un langage compréhensible par tout le monde professionnel, pour permettre une mise en oeuvre correcte du fascicule 70. Ce guide suit la structure du fascicule et sa sortie devrait coïncider avec l'arrivée du texte officiel. Sa publication est envisagée sur CD Rom.

- Congrès des 29-30 septembre 2003 sur les réseaux d'assainissement (lieu : CAP 15 - Paris 15<sup>e</sup>) : L'objectif est de créer une syner-

gie des acteurs intervenant sur les réseaux d'assainissement avec la sortie du fascicule 70 dont la dernière révision devrait sortir au second semestre 2003. La communication sur les réseaux est une nécessité car ceux-ci forment la base de l'assainissement : « les réseaux d'assainissement constituent le squelette d'une politique d'environnement : sans bons réseaux il n'y a pas de fonctionnement correct des STEP ». Trop souvent négligé car non visible, un réseau d'assainissement demande les mêmes précautions que les ouvrages d'art : de bonnes études préalables, une conception réfléchie, une exécution sous démarche qualité et une réception par un organisme indépendant et qualifié. Les publics cibles du programme de ce congrès sont les élus (mairies et conseils généraux, difficiles à toucher), les ingénieurs et techniciens (des collectivités territoriales, des DDE, des DDAF, des agences de l'eau, des bureaux d'études privés, des entreprises de pose, des entreprises de contrôle, des fabricants, des gestionnaires publics ou privés).

Organisé pendant le congrès de la FSTT, ce congrès bénéficiera aussi de liens avec cette manifestation (mise à disposition de bus pour conduire le 30 septembre, à l'issue du congrès les participants intéressés sur le site de VST ; participation sous forme de panneaux de la FSTT à notre colloque (communication sur les ateliers qui se dérouleront à Rosny).

Le groupe est composé d'un noyau dur d'une quinzaine de membres actifs permanents et bé-

néficiaire des interventions plus ponctuelles d'experts sur des sujets précis.

• **Sous-groupe « Boues » - Animatrice : Danielle Salomon**

Réuni deux fois en 2002 (septembre et octobre) sous l'animation de Mme Salomon, le groupe a noué des relations avec les groupes « Bio-déchets » et « Incinération » de la commission « Déchets et Propreté », ainsi qu'avec le groupe « Réglementation » de la commission « Assainissement » (échanges systématiques de compte-rendus). Lors de la séance du 10 mars 2003, Guy Atlan rédacteur, a présenté son rapport « Les boues d'épuration et leurs perspectives de gestion en Ile-de-France » (présenté et adopté à l'unanimité par le Conseil économique et social de la région Ile-de-France le 27 février 2003).

Le rapport est téléchargeable sur le site <http://www.cesr-ile-de-france.fr/> en cherchant les travaux sur la ruralité et l'environnement. Cette présentation a permis de lancer le débat sur les orientations et idées pouvant nourrir la réflexion du MEDD pour conforter l'élimination des boues et en particulier l'épandage, autour de trois sujets : la demande du monde agricole d'un fonds de garantie, les nuisances et les relations avec les acteurs de l'agro-alimentaire.

Parmi les recommandations faites, retenons :

- la diversification des alternatives d'élimination des boues : compostage, gazéification, OVH, pyrolyse, revégétalisation, etc.,
- les processus de certification et les bonnes pratiques,

- la demande du monde agricole de mise en place d'un fonds de garantie,

- une politique volontariste d'information et d'implication des collectivités et associations en s'appuyant sur les possibilités ouvertes par la loi sur la démocratie de proximité,

- la demande d'éradication des déchets sauvages.

Le groupe considère qu'il serait dans les rôles de l'Aghtm, afin de contribuer au travail du MEDD sur ce point et avec l'aide de l'Ademe, d'organiser une journée de travail sur la revégétalisation. Celle-ci devrait permettre d'avancer sur les actions suivantes :

- élaborer d'un vocabulaire commun ;

- réfléchir sur le type de « produits », les différentes destinations (décharges, routes et autoroutes, aéroports, etc.), les différentes finalités (reconstitution des sols, apports de matière organique, de matières fertilisantes, etc.) ;

- réfléchir à l'adéquation entre ces différents éléments : des spécificités, des restrictions à prévoir, comment les identifier ou les élaborer, etc. ;

- éclairer si les textes éventuels doivent rester très généraux ou au contraire spécifier les différences selon les produits utilisés et leur usage.

Au cours de cette journée devraient être présentés :

- l'exposé de l'état des connaissances (travaux F Dinger, travaux en Suède, etc.), ainsi que des essais et enquêtes réalisées (nationale et Rhône-Alpes)

- des expériences diverses y com-

pris en matière de cahiers des charges.

Cette journée devrait également incorporer les travaux de normalisation en cours à l'AFNOR et au P16P ainsi que les travaux d'autres acteurs complémentaires (chimistes, pédologues, etc.) de Nancy ou de l'INRA d'Angers.

Le groupe « Boues » consacra deux séances à ce sujet avant l'été.

En outre le groupe reste préoccupé par la préparation de la future directive Boues, l'actualisation de l'avis du CSHPF, et un texte européen sur les décharges. Ces sujets seront encore à l'actualité de nombreuses réunions tenues au sein de notre Association.

• **Sous-groupe « Chartes de qualité » - Animateur :**

**René-Claude Fouilloux**

Après s'être réuni 5 fois durant le premier semestre 2002, le groupe s'est réuni deux fois dans le deuxième semestre et seulement une fois depuis le début 2003.

Les discussions ont porté en 2002 sur la possibilité de faire certifier une opération d'assainissement. On entend par opération d'assainissement tout ce qui concourt à la réalisation d'un réseau d'assainissement entre la décision du maître d'ouvrage de le réaliser et la fin du versement des aides publiques liées à ce projet.

Pour cela il a été tenté de mettre en place un projet de référentiel de certification.

Pour qu'une telle certification puisse se mettre en place, elle doit être initiée par le maître d'ouvrage et valorisée d'une façon ou d'une autre par un organisme d'État.

Devant l'hésitation de plusieurs

partenaires et la difficulté de trouver un consensus national, le groupe a décidé de laisser cet objectif de côté pour le moment.

Le groupe réfléchit maintenant aux meilleurs moyens de valoriser les acquis des différentes chartes régionales, qui continuent à se développer, et notamment tente de fédérer les partenaires sur un projet commun d'audit d'opération qui permettrait un retour d'expérience réel.

Par ailleurs une note a été rédigée et fournie à la commission assainissement dans le cadre de la réflexion nationale préalable à la future loi sur l'eau. Cette note porte sur une demande de renforcement des essais préalables à la réception des réseaux d'assainissement. Elle sera transmise à la Direction de l'eau du MEDD.

■ **Groupe de travail « Assainissement non collectif »**

Animateur : Abdel Lakef

Le groupe a poursuivi ses activités de recherche des modalités de collaboration avec ses homologues du ministère de l'environnement du Québec et des projets de missions sont en cours de préparation.

■ **Groupe de travail « Pluvial »**

Animateur : Mathieu Ahyerre

L'année 2002 a vu le redémarrage de l'activité du groupe pluvial qui était en veille depuis 1995. L'essentiel du travail réalisé a consisté à dresser une liste des thèmes prioritaires à aborder, à hiérarchiser et à planifier les actions envisagées.

Deux réunions ont eu lieu le 21

juin et le 15 novembre, avec une vingtaine de personnes présentes à chaque réunion.

Dans un premier temps, dix thèmes de travail possibles ont été abordés, ce qui traduisait un besoin et justifiait la reprise de l'activité du groupe.

Dans un second temps, quatre thèmes ont retenu l'attention et ont fait l'objet d'un approfondissement :

- l'organisation d'une journée technique sur la décantation, prévue à l'automne 2003,
  - la rédaction d'un questionnaire sur la gestion en temps réel des réseaux d'assainissement du point de vue des exploitants, qui sera envoyé en 2003 et donnera lieu à un article dans *TSM*,
  - l'écriture d'un article sur les vannes de chasse en réseau d'assainissement et leurs effets préventifs sur la pollution des rejets urbains de temps de pluie,
  - la réalisation d'une synthèse sur les expériences menées en termes de zonage pour l'assainissement pluvial, devant donner lieu à un article dans une revue spécialisée.
- Les réunions, outre les questions d'actualité, ont permis aux membres du groupe de présenter des travaux en cours et d'échanger sur différents sujets : la mesure en continu de la turbidité en réseau d'assainissement, les sites expérimentaux en assainissement urbain, la modélisation de la qualité des eaux par temps de pluie.

#### ■ Autres groupes

Les autres groupes qui avaient pu être constitués sur des sujets aujourd'hui de moindre actualité sont restés en sommeil et peuvent

être relancés, à l'image du groupe « Pluvial » lorsque le besoin est exprimé.

#### Conclusions générales

Forte de ses groupes spécialisés toujours très actifs, la commission « Assainissement » continue son travail en étroite liaison avec la Direction de l'eau sur des sujets qui constitueront, demain encore, une actualité forte : le suivi de l'auto-surveillance des systèmes assainissement, les études préréglementaires ou prénormatives relatives aux boues résiduelles urbaines, les réseaux d'assainissement, etc. En liaison étroite avec les sections régionales, elle contribue à l'animation de réunions sur les sujets

comme les boues (Strasbourg, 22 mai 2003).

Plusieurs colloques nationaux sont programmés pour le second semestre 2003 dont celui relatif aux réseaux d'assainissement (29 et 30 septembre à Paris) qui constitue une première sur un tel sujet.

Gageons que grâce aux efforts prodigués par les animateurs de ces groupes de travail, ce sera un succès !

Qu'il soit permis ici au président de la commission « Assainissement » de les remercier tous ainsi que l'ensemble des participants pour leurs efforts, la qualité et l'excellent esprit dans lequel ces travaux sont conduits.



Depuis l'assemblée générale de Montpellier de mai 2002, notre commission « Ressources en eau et Milieux aquatiques » s'est progressivement construite autour de groupes de travail et de réflexion ; ceux qui avaient été identifiés dans le cadre de la mise en place de cette nouvelle commission fin 2001 et celui sur la directive cadre européenne sur l'eau imposé par une actualité qui se prolongera certainement de nombreuses années. Les résultats de cette phase de construction sont mis en évidence par les premières sollicitations qui nous ont été adressées, qu'il s'agisse d'interventions dans des manifestations ou de consultance et d'avis. Le bilan des activités de la commission est réalisé ci-après, en distinguant ses actions générales de celles de chacun de ses groupes spécifiques.

Activités des groupes de la commission

• **Pratique du SEQ Eau - Animateur : Xavier Humbel**  
Fondements du SEQ, état actuel des

utilisations et problèmes techniques posés, signification des résultats, évolutions en cours, en liaison avec la directive cadre européenne sur l'eau.

Le système d'évaluation de la qualité des eaux SEQ a pour objet d'apprécier les différentes composantes de la qualité des cours d'eau et des incidences de la qualité sur les fonctions naturelles et sur les usages anthropiques. C'est un outil d'évaluation en construction, à l'initiative des agences de l'eau et du ministère de l'Écologie et du Développement durable (MEDD), en cours d'expertise au niveau européen pour la directive cadre sur l'eau devant se substituer aux grilles de qualité utilisées en France depuis 30 ans.

Notre groupe de travail analyse des cas concrets d'utilisation en vue de participer à la définition des conditions de sa mise en place et de son utilisation pratique ainsi qu'aux conditions d'évolution du système.

Les premiers résultats des travaux réalisés ont été communiqués au congrès Aghtm de Casablanca en juin 2003.

Notre objectif de rédaction de recommandations d'utilisation est confirmé malgré l'absence de la version 2 du SEQ Eau initialement prévue.

• **Mesure en continu de la qualité des eaux courantes de surface**  
Animatrice : Elisabeth Jaskulké

Paramètres concernés, limites des analyseurs, incertitudes sur les résultats, validation des résultats,

contraintes d'entretien et coût, possibilités d'utilisation pour l'information du public.

Les travaux sont centrés sur les paramètres de mesure et le traitement des résultats, pas sur les appareils et leur comparaison. L'enquête sur les réseaux de mesures existants, réalisée par le MEDD pour créer un système d'information sur l'eau permet de disposer d'éléments précis d'inventaire. La question essentielle traitée porte sur les utilisations optimales de la mesure en continu (pour le fonctionnement d'ouvrage, pour l'aide à la surveillance, pour la gestion de crise) dans des conditions de coût qui seront précisées.

Les premiers résultats des travaux ont été communiqués au congrès Aghtm de Casablanca.

• **Protection des captages d'eau**  
Animateur : Henri Maillot

Outils pratiques de mise en place (techniques, socio-économiques), modes de suivi et indicateurs de suivi, besoins de recherche. Applications de la mission d'évaluation des politiques publiques sur la protection de la qualité des eaux destinées à l'alimentation humaine.

Une analyse des possibilités et des limites de la procédure « Périmètres de protection » a été réalisée sur la base du rapport d'évaluation du Commissariat au plan sur la politique de préservation de la ressource en eau destinée à la consommation humaine. Une analyse des modalités pratiques de mise en place de la protection des eaux de surface sur la base

d'une typologie à quatre types de sites et cinq critères par type a été engagée. L'analyse d'une DUP d'un grand champ captant et des mesures d'accompagnement, la participation à la mise au point du contenu de la directive européenne «Eaux souterraines» constituent les principaux sujets de travail actuels pour aboutir fin 2003 à un document pratique de recommandations. Le groupe participe à la construction de la directive européenne «Eaux souterraines» au travers du ministère de l'Écologie et du Développement durable et maintenant comme membre d'un groupe de l'EWA (European Water Association).

• **Recensement des sites internet fournissant des données sur l'eau**

**Animateur : Emmanuel Soyeux**

Recensement des sites internet (et autres bases de données) fournissant des données nationales sur les ressources en eau et les milieux aquatiques : établissement d'un cahier des charges pour l'effectuer et l'actualiser.

Ce recensement a pour objectif de réaliser une carte d'identité de chaque site, tant en ce qui concerne la qualité des données disponibles et leurs conditions d'obtention et d'utilisation qu'en ce qui concerne leur mode de gestion. Ce groupe, pour lequel la participation des producteurs de données et des utilisateurs de données est encore quantitativement faible, se rapproche du groupe « Mesures » pour bénéficier des résultats de l'enquête du MEDD en cours pour la refonte du système national d'information sur l'eau. Ce groupe a participé à la com-

munication commune « Mesures, SEQ, données » au congrès de Casablanca.

• **Rédaction d'un ouvrage sur les métabolites des organismes aquatiques - Coordinateur : Pierre Mouchet**

Cet ouvrage comprendra quatre parties :

- définition et description des substances concernées,
- examen et rôle écologique des métabolites,
- incidences sur le traitement et la distribution de l'eau,
- potentialités des métabolites.

Les co-auteurs sont identifiés ; l'ouvrage doit être édité par Tec et

Doc Lavoisier. Sa rédaction finale est programmée pour fin 2003.

• **Groupe directive-cadre européenne et politique de l'eau. Diplo-**

**leau - Animateur : Gérard Sachon**

Ce groupe de réflexion-action a été mis en place en mars 2003. Ses objectifs sont les suivants.

- ① Organisation d'échanges permanents sur l'évolution de la mise en œuvre de la directive cadre européenne et ses implications sur la politique de l'eau établie et suivie en France. Ces échanges concourent à l'assimilation, la compréhension, l'interprétation et la dissémination de l'information produite et en circulation dans les

différentes entités concernées : États membres dont en particulier ministère de l'Écologie et du Développement durable (y compris ses services déconcentrés et les organismes dont il assure la tutelle) et ses groupes de réflexion et de travail ; Commission Européenne et ses groupes d'expertise et de travail ; organisations professionnelles ; forums européens, etc. Ils permettent la collecte et l'exploitation de questionnements et d'expériences locaux.

② Faire bénéficier les membres actifs des informations recueillies et interprétées, en particulier au travers des différentes entités de l'Aghtm.

③ Élaborer des brèves synthétiques en vue de leur mise à disposition sur le site internet Aghtm. Etre à l'origine de réunions ou de journées techniques ciblées sur la directive.

Le groupe Dipoleau fonctionne par échanges de courrier électronique et se réunit à l'Aghtm avec une périodicité mensuelle. L'activité du groupe est matérialisée par les brèves et les documents fournis et validés par ses membres. La réactivité et la confrontation permanente des contributions de ses membres est

la caractéristique principale du mode de fonctionnement du groupe.

## Activités générales de la commission

L'objectif de l'Aghtm de soutenir une approche plus intégrée de l'eau s'est illustré au travers de la demi-journée commune à ses trois commissions « eau » à son congrès de Casablanca : eaux de surface/eaux souterraines ; eau potable/eaux usées/réutilisation des eaux usées pour la production agricole.

Des communications de présentation et de synthèse en tant qu'expert Aghtm ont été réalisées au colloque « Les Assises nationales de l'eau des collectivités. Carrefour des gestions locales de l'eau » à Rennes les 29 et 30 janvier 2003 sur le thème « Qualité de l'eau et agriculture, une association durable ! ».

La commission « Ressources en eau et Milieux aquatiques » est intervenue dans les rencontres Aghtm/ ministère de l'Écologie et du Développement durable portant sur la mise en œuvre de la directive cadre européenne sur l'eau et sur le débat engagé au plan na-

tional sur la politique de l'eau. Notre vision de l'eau est sollicitée. Un article est paru dans TSM sur la directive cadre européenne sur l'eau.

## Conclusion

Notre internationalisation progresse lentement, notamment au travers de nos activités sur la directive cadre européenne sur l'eau. La participation des collectivités et des scientifiques doit se développer.

Notre articulation avec les différentes entités de l'Aghtm est de plus en plus lisible.

Les travaux que nous avons réalisés au cours de notre première année de fonctionnement montrent une bonne mobilisation dans le domaine des ressources en eau et des milieux aquatiques. L'actualité et les dimensions du champ de la commission indiquent une grande potentialité d'activités pour celles et ceux qui voudraient nous rejoindre.

\* \*

Je remercie très sincèrement les quelque soixante participants à nos travaux, avec une mention particulière pour les animateurs et le vice-président.





L'activité de la commission « Corrosion » présente deux volets :

- les travaux de la commission et des groupes de travail,
- la participation aux travaux du CEOCOR.

#### ① Travaux de la commission

Depuis la fin du mois d'avril 2002 la commission s'est réunie 4 fois : le 13 juin, le 16 septembre, le 11 décembre 2002 et le 6 mars 2003. Au cours de ces réunions la commission s'est intéressée aux sujets techniques suivants :

- présentation du tube polyéthylène « anticontamination system » par M. Trémillon (ALPHACAN),
- présentation d'un point sur les installations réalisées en acier inoxydable, par M. Cunat (EUROINOX),
- réflexion sur les interactions entre le cuivre et l'eau, effet des matières organiques constaté en Allemagne et teneurs mesurées en France ; création éventuelle d'un groupe de travail mixte avec la commission « Distribution de l'eau » sur ce sujet (M. Baron, CRECEP).

La commission a également participé à la préparation du congrès de l'Aghm qui se tiendra à Casablanca au début du mois de juin 2003.

La commission regroupe de nombreux experts spécialisés dans divers domaines de la corrosion et des interactions entre les matériaux et le milieu environnant. La commission étant souvent saisie de demandes d'utilisateurs ou exploitants confrontés à des problèmes de qualité d'eau en distribution ou de comportement des installations de distribution d'eau, il est apparu souhaitable d'établir une liste des experts pouvant fournir des informations, des conseils ou réaliser des études permettant d'apporter des solutions aux problèmes rencontrés. Le tableau joint page suivante présente quelques informations utiles.

#### ② Participation aux travaux du CEOCOR

La commission participe aussi au niveau européen aux activités du CEOCOR. En 2002 la délégation suisse a organisé les journées annuelles qui se sont tenues à Zürich du 2 au 4 octobre. Comme l'année précédente à Biarritz, chaque secteur a tenu une session qui comportait une partie d'exposés de travaux originaux et une partie réservée à l'activité des groupes de travail ; ces sessions ont duré une demi-journée. Ces journées ont été un réel succès avec plus de 100 participants.

En 2003, le colloque triennal du

CEOCOR a été organisé par la délégation italienne et s'est tenu à Giardini Naxos (Sicile) du 13 au 16 mai 2003. Ce colloque où plus de 50 exposés ou posters ont été présentés a rassemblé près de 200 participants. Le nombre élevé de participants montre l'intérêt soutenu de la profession pour les activités du CEOCOR. D'autre part, les mandats de la présidence du CEOCOR et de secteurs venaient à terme. Ainsi P. Leroy qui a assuré cette fonction durant 6 ans (deux mandats) a cédé la présidence à G. Venier (Italie) et pour les secteurs :

A - L. di Biase (Italie), qui a été nommé à Bruxelles en 2000, est reconduit dans ses fonctions pour trois ans ;

B - I. Wagner (Allemagne), qui terminait son deuxième mandat, a cédé la place à J. Baron ;

C - S. Rigal, qui terminait aussi son deuxième mandat, a cédé la place à P. Soukatchoff.

Ces journées et colloques ont permis aussi de faire connaître nos travaux et notamment notre guide technique sur le diagnostic des réseaux qui a été présenté à Zürich par M. Boireau, tant aux participants français qu'à ceux venus de 13 pays européens.

Les axes de travail ont été poursuivis et concernent :

- pour le secteur A (corrosion externe), l'influence des courants alternatifs sur la corrosion des conduites et sur la protection cathodique ; ce dernier thème avait donné lieu à la publication d'un

ouvrage en langue anglaise qui est paru en 2001 et qui continue d'être un sujet d'études important ;

- **pour le secteur B** (corrosion interne), les activités ont été focalisées sur les divers aspects des conséquences de la directive européenne 98/83 sur le plomb et sur le cuivre ; de nombreux exposés ont porté sur ce sujet tant à Zürich qu'à Giardini Naxos ;
- **pour le secteur C** (matériaux), plusieurs groupes de travail fonctionnent : le groupe de travail sur le choix des revêtements a préparé des recommandations qui doivent être publiées prochainement ; le groupe concernant l'évaluation des risques de perméation de micropolluants au travers des parois des matériaux organiques a lancé une enquête au niveau européen qui est en cours d'étude ; le groupe préparera ensuite des recommandations sur les conditions d'utilisation de ces matériaux.

En 2004, le CECOR tiendra ses journées plénières du 25 et 26 mai 2004 à Dresde et seront organisées par la délégation allemande. Il est prévu que les journées de 2005 soient organisées par la délégation suédoise au début du mois de juin à Malmö. Chaque secteur du CECOR tiendra une réunion d'une demi-journée consacrée cette année encore à la présentation d'exposés sur des sujets techniques et scientifiques originaux et aux travaux des divers groupes.

Un nouveau secteur consacré aux problèmes spécifiques de corrosion dans les installations d'assainissement est en cours de création et un groupe de travail a déjà rédigé une part importante d'un document permettant d'identifier les grands types de problèmes rencontrés.

Le programme des conférences de Giardini Naxos est disponible sur le site Internet du CECOR

([www.cecor.lu](http://www.cecor.lu)) ou auprès du secrétariat général (CIBE - CECOR, rue aux Laines, 70, B 1000 Bruxelles).

Enfin le Ceocor a entrepris :

- la mise en place de la publication systématique de ces travaux par le secrétariat du CECOR lui-même (recommandations notamment) ;
- la mise à disposition du public des références des publications du CECOR et des diverses activités en cours sur son site Internet.

### 🔗 [Activité des groupes de travail](#)

Les groupes de travail continuent de progresser :

1°) Le groupe de travail « Aciers inoxydables » créé en 2000, a terminé la rédaction de recommandations pour l'usage de ces matériaux dans les installations intérieures des réseaux domestiques. Ce document a été transmis à TSM en vue de sa prochaine publication. Le groupe se propose maintenant de réaliser un docu-

## Comment les joindre ?

*Coordonnées des spécialistes de la commission « Corrosion »*

Domaine d'intervention	Nom	Adresse	Téléphone
Corrosion conduites fonte	M. LANGENFELD	Saint-Gobain PAM - 91 avenue de la Libération 54076 Nancy	03 83 95 24 17
Protection cathodique, revêtements, corrosion externe	D. COPIN	35 Rue Hoche - 92130 Issy-les-Moulineaux	01 46 44 89 51
Protection cathodique, revêtements, corrosion externe	Mme RAGAUT M. FRANCE	Gaz de France - CTO 5 rue F. de Lesseps BP 829, 60208 Compiègne Cedex	03 44 23 40 40
Matériaux à base de ciment	G. BROSS	Lafarge Aluminates - 55 montée de Choulans - 69323 Lyon Cedex 05	04 78 37 51 52
Corrosivité de l'eau traitements correctifs	A. BOIREAU	Générale des Eaux - 32 place Ronde Cedex 82 - 92982 Paris la Défense	01 55 23 44 11
Corrosivité agressivité des eaux, traitements correctifs, Interactions eau/matériaux organiques	J. BARON Mme RIGAL P. LEROY L. LEGRAND	CRECEP - 156 avenue. P.V. Couturier 75014 Paris	01 40 84 78 78
Analyses de produits de corrosion - études et essais d'entartrages	J. LEDION	ENSAM - 151 boulevard, de l'Hôpital 75013 Paris	01 44 24 63 15

ment consacré aux installations publiques et notamment aux usines de traitement.

2°) Le groupe « Protection cathodique » a progressé en liaison avec le CEFRACOR et le CEOCOR. Son activité est liée à la normalisation européenne en cours et à l'activité du CEOCOR.

3°) Le groupe de travail « Cuivre » a été créé à l'initiative de la commission pour rédiger un guide technique des bonnes pratiques de mise en œuvre des canalisations en cuivre. En effet à l'heure où il convient d'envisager le remplacement des conduites en plomb des immeubles par d'autres matériaux, il est apparu nécessaire de rappeler les règles de

bonnes pratiques de mise en œuvre de ce matériau qui peut le plus souvent constituer un bon matériau de remplacement du plomb.

En liaison avec la commission « Distribution de l'eau », la commission « Corrosion et Protection des réseaux » participe à deux autres groupes de travail.

1°) **Groupe « Échantillonnage plomb »** qui avait reçu la commande de la rédaction d'un guide technique sur ce sujet par le ministère de la Santé. La rédaction de ce guide est maintenant achevée et a été remise au ministère. Le document devrait être publié prochainement.

2°) **Groupe de travail sur les mé-**

**thodes de diagnostic des réseaux**, sujet abordé lors du congrès de Dijon et qui nécessite la mise en commun des expériences des différents distributeurs d'eau et fabricants afin de faire progresser les connaissances en ce domaine et proposer un canevas d'approche à l'usage des gestionnaires de réseaux. Les travaux de ce groupe ont été présentés lors du congrès de Montpellier.

3°) **Un nouveau groupe de travail mixte** a été créé en mars 2003 et porte sur les interactions entre les eaux et les conduites en cuivre. Ce groupe tend à apporter des réponses sur le sujet du respect de la norme de 2 mg/l dans les divers types d'eaux distribuée en France.

#### Commission « Cadre de vie » (Jean-Louis Cochard)



Depuis la dernière assemblée générale, la commission « Cadre de vie » s'est réunie à cinq reprises : les 13 juin 2002, 3 octobre 2002, 30 octobre 2002, 10 décembre 2002 et 28 mars 2003. Comme durant les deux précédents exercices, la commission a poursuivi ses réflexions sur les actions et les initiatives à engager afin de mobiliser un nombre plus

important d'acteurs au sein de l'Aghtm et au-delà.

L'intérêt manifesté par un nombre honorable de congressistes à Montpellier pour des sujets concernant les actions d'information, de communication et de sensibilisation vers nos concitoyens, liées à la qualité de l'air, au bruit et à l'efficacité énergétique qui constituent les thèmes génériques des trois sous-commissions, a incité les membres de la commission, encore trop peu nombreux, à réfléchir à la forme que pourrait prendre la poursuite de ses activités.

Face d'une part, au constat renouvelé des difficultés à mettre en place de manière opérationnelle, les travaux des sous-commissions « Bruit » et « Efficacité éner-

gique » qui ne se sont pas réunies durant l'exercice 2002 - 2003 et d'autre part, à la mise en sommeil temporaire de la sous-commission « Pollution atmosphérique » confrontée au manque de disponibilité de son animateur depuis l'automne 2002, la commission a privilégié ses actions en faveur de l'organisation ou la participation à des manifestations à caractère évènementiel relevant de l'environnement urbain.

Élaboration d'actions de sensibilisation à ses travaux

La commission a élaboré dans cette optique un projet de journée destinée à promouvoir ses champs de compétences. Initialement envisagée pour l'automne 2003, elle

devrait se dérouler au début de l'année 2004 à Paris. Par sa volonté d'afficher un éclectisme justifié par la diversité des problématiques qui associent environnement et cadre urbain, les sujets abordés pourraient être aussi diversifiés que :

- la présentation de la mise au point par une collectivité de taille moyenne d'un Agenda 21 ;
- l'expérience de communication urbaine lancée par un groupement de communes ayant eu recours à une signalétique colorée ;
- la mise en place d'une opération de suivi de la pollution atmosphérique au sein d'une agglomération, ayant recours aux perceptions olfactives d'un échantillon de riverains ;
- les conditions de maintien de la sécurité urbaine en fonction de la qualité du cadre de vie.

#### Préparation du congrès 2003 à Casablanca

Une large partie des travaux de la commission a consisté en l'organisation du programme de la session « Cadre de vie » du congrès de Casablanca.

Centrée sur le thème « Cadre de vie et citoyenneté », cette session

illustrera parfaitement la volonté de la commission de poursuivre la démarche initiée à Montpellier visant à mettre en exergue des actions de communication, d'information ou de formation des administrés des collectivités. De plus, la localisation particulière du congrès permettra de témoigner sur des actions marocaines qui démontrent que l'objectif affiché par la commission conserve toute sa pertinence quel que soit le degré de développement urbain des agglomérations et le niveau d'accès à l'information dont disposent les populations.

#### Partenariats avec d'autres organisations

Par sa volonté d'ouverture et de partenariat, la commission a poursuivi son dialogue permanent avec la COFHUAT. De même, elle a répondu favorablement pour participer aux travaux de l'Observatoire départemental de l'environnement sonore du Val-de-Marne (ODES 94) qui a été mis en place le 19 septembre 2002 à l'initiative du conseil général de ce département. Cette participation s'est concrétisée par des adhésions croisées entre les deux entités,

chacune d'entre elles déléguant un représentant aux travaux menés par son partenaire. Cette action s'est concrétisée par la participation à la première réunion du conseil d'administration de l'ODES en avril 2003 qui a permis la définition des premières actions qui vont être engagées.

À la demande de la section Ile-de-France de l'Association, elle a également constitué une force de propositions dans la démarche voulue de développer les visites techniques en suggérant une liste d'installations liées aux thèmes des transports urbains, de la pollution de l'air, du bruit ou encore d'opérations de rénovation de quartiers en difficulté.

Pour conclure ce rapport et au risque de se répéter, il ne semble pas inutile de rappeler que la préoccupation constante de la commission « Cadre de vie » demeure l'élargissement de son cercle à un maximum d'acteurs concernés par les questions relatives au cadre de vie, à l'hygiène et à l'environnement. Cette étape permettra d'étoffer les travaux qui pourront être réalisés au sein de la commission au cours des prochains exercices.





### 1. Activité des groupes de travail

L'activité de la commission permanente « Déchets et Propreté » se manifeste en particulier dans le fonctionnement de ses groupes de travail temporaires, constitués à la demande de ses membres et animés par l'un d'eux. Ces groupes de travail rassemblent dans un cadre neutre les différents acteurs concernés par le thème qu'ils ont souhaité aborder. Leurs travaux sont généralement concrétisés par la production de documents, la participation à des colloques, la préparation de communications ou de dossiers pour la revue *TSM* ; ils peuvent avoir des retombées dans les domaines de la technique, de la réglementation, de la communication, de la promotion, de l'information. Un an après la prise en charge de l'animation de cette commission, le président a proposé début 2003 de retenir au moins deux objectifs de progrès : le développement des volets recherche et international dans le cadre de la transversalité

des groupes et une coopération accrue avec les autres commissions de l'Aghm.

### 2. Fonctionnement des groupes de travail

Les questions du financement des travaux et des visites des groupes de travail ont fait l'objet d'une mise au point avec le Bureau et le Comité de l'Aghm auxquels participe le président de la commission. Le principe d'autonomie et d'équilibre financier a été confirmé. Compte tenu de l'importance et du volume des travaux réalisés par les groupes de travail, les modalités de diffusion et d'édition ont été recadrées. Une meilleure prise en compte dans *TSM* de leur publication sous forme de synthèse a été débattue et devrait donner lieu désormais à une diffusion plus rapide après production.

#### • Groupe de travail « Traitement thermique », animé par Patrick Boisseau (TIRU)

Ce groupe, qui fonctionne comme un groupe miroir du groupe de travail international « Incinération » de l'ISWA (Association internationale des déchets solides), s'est réuni cinq fois depuis la dernière assemblée générale.

Il a consacré une grande partie de son activité à la finalisation de la rédaction d'un dossier coédité avec l'Ademe qui portera sur une comparaison de l'état de l'art de l'incinération en 2000 avec l'état de l'art publié dans *TSM* en 1993. Ce dossier a été enrichi de chapitres portant sur l'évolution de la

réglementation et sur les travaux en cours concernant l'incinération et son impact en matière d'effet de serre. Les chapitres concernant la valorisation énergétique, les technologies de traitement des fumées et les plates-formes de traitement des mâchefers ont été particulièrement étoffés.

La parution de ce dossier est programmée pour fin mai 2003. Un article condensé est en préparation pour une parution dans la revue *TSM*.

D'autres sujets ont été traités au cours des réunions du groupe :

- la transcription en droit français de la directive relative à l'incinération des déchets,
- les meilleures technologies disponibles (BAT) pour le traitement thermique,
- l'évolution de la réglementation en matière de résidus de procédés thermiques,
- la transcription en droit français de la directive EPER (European Pollutant Emission Register) qui demande à chaque exploitant d'établir une déclaration annuelle de ses émissions polluantes gazeuses et liquides ; la liste des polluants visés comprend une quarantaine de substances.

#### • Groupe de travail « Impact sanitaire des installations d'incinération », animé par Patrick Boisseau (TIRU)

Ce groupe a pour objectif d'élaborer un guide de rédaction du volet « impact sanitaire » des études d'impact, en vue d'une diffusion par le MEDD pour donner

un cadre aux DRIRE et aux futurs exploitants.

Il s'est réuni sept fois depuis la dernière assemblée générale. Sur la base d'une première ébauche de guide réalisée au cours de l'année précédente et au constat de la grande complexité des études d'impact sanitaire, l'année écoulée a été consacrée à enrichir les différents chapitres de façon à permettre aux commanditaires de ces études d'exprimer précisément leurs besoins auprès des bureaux d'études.

En particulier, ce groupe a mené un important travail de réflexion sur la sélection des scénarios d'exposition dont le nombre est quasiment illimité. Pour les nombreux paramètres qui entrent dans les calculs, le guide s'efforce de mettre en lumière les discussions et incertitudes les concernant et de proposer des valeurs quand cela est possible.

Une première version de ce guide est programmée pour le 3<sup>e</sup> trimestre 2003.

Ensuite le groupe se consacrera à l'enrichissement du guide.

#### • Groupe de travail

« Cahier des charges pour les prestations de tri », animé par Christian Panay (Communauté de Creusot - Monceau)

Le groupe s'est réuni 8 fois depuis sa création en janvier 2002. Une première version du guide a été rédigée à l'aide des réflexions menées en 2002 ; elle est en phase de validation et relecture pour aboutir à une publication du guide fin 2003 / début 2004.

Le guide d'aide à la rédaction du cahier des charges d'un marché de

prestations de tri reprendra la même structure que celui sur les marchés de collecte élaboré par un groupe de travail Aghtm. Il permettra de répondre à un certain nombre de questions que se pose une collectivité exploitant un centre de tri en régie ou souhaitant confier à un prestataire privé la prestation de tri de sa collecte sélective :

- Quelles missions lui confier ?
- Comment définir les besoins ?
- Comment prendre en compte les évolutions possibles ?
- Quels modes de rémunération ? etc.

Ce guide destiné aux élus, chefs de projets et juristes des collectivités locales, aux prestataires de services déchets pourra être utilisé par ces personnes à l'occasion du démarrage ou du renouvellement de leur marché de tri.

Le support final de ce document sera identique à celui « de la prestation de collecte » commercialisé par l'Ademe depuis juillet 2002 : support papier d'une centaine de pages avec un CD-Rom d'annexes.

#### • Groupe de travail

« Impact des installations de stockage », animé par James Miralves (ONVX)

L'animateur de ce groupe, appelé à de nouvelles fonctions en province, continuera à assurer l'animation de ce groupe en double commande avec Michel Mori (EMTA) qui reprendra les suites probables après la rédaction du guide.

Le groupe a établi le plan détaillé du « Guide méthodologique pour la réalisation du volet santé dans les études d'impacts des centres de

stockage de déchets ménagers et assimilés ». Il a travaillé sur la modélisation, les odeurs, le bruit, la microbiologie, l'état initial.

#### • Groupe de travail

« Traitement biologique », animé par Emmanuel Adler (A.Consult)

Ce groupe créé en avril 2003, participe aux travaux du groupe traitement biologique de l'ISWA.

Après définition des objectifs (voir TSM de juillet-août 2002), le GT s'est réuni six fois. Ces réunions ont été complétées par la visite de l'unité de méthanisation de Varennes-Jarcy ainsi que par des débats sur les enjeux sanitaires de la gestion biologique des déchets avec des représentants du ministère chargé de l'Environnement, de la FNADE, de SIVOM, du monde agricole.

L'organisation d'une conférence sur la gestion des déchets biologiques en 2003 est envisagée et deux projets de visite ont été préparés (l'une en Rhône-Alpes sur le thème de la charte de qualité du compost en partenariat avec l'Ademe et la Région – avec visite du centre de compostage des déchets alimentaires à Voiron en Rhône-Alpes le 25 mars 2003 – et l'autre à venir à Arras sur le thème de la certification des boues).

#### • Groupe de travail « Amalgames dentaires » animé par René Dumail (SARP Industries)

Né en 2002, mais en sommeil depuis plusieurs mois, ce groupe relatif aux déchets d'amalgames dentaires, vient d'être réactivé. Le problème posé par ce type de déchets n'est plus aujourd'hui la

mise en place dans les cabinets dentaires d'équipements de récupération des déchets, mais celui de la collecte des déchets d'amalgame (cassettes des séparateurs installés sur les fauteuils dentaires, déchets secs d'amalgame) ainsi que leur conditionnement - reconditionnement et leur traitement. Ce groupe a évalué les flux de déchets d'amalgames dentaires entre 42,8 et 58 tonnes par an, ce qui représente des quantités de mercure comprises entre 21,4 et 29 tonnes par an. L'emploi d'amalgames dentaires et surtout la dépose des obturations en bouche vont se poursuivre durant plusieurs décennies, d'où la nécessité de résoudre et de garantir la collecte et le traitement des déchets d'amalgames mercuriels de façon totalement satisfaisante et pérenne vis à vis de la sécurité des personnes et de l'environnement. Les travaux entamés vont reprendre dès le 16 mai 2003 et pourraient être menés à bien en deux ou trois réunions par le groupe composé de représentants des ministères chargés de l'Environnement et de la Santé, des agences de l'eau, de l'Ademe, des professions dentaires, des entreprises de collectes et des entreprises de traitement.

#### • Nouveaux groupes de travail en 2003

Des projets de création de nouveaux groupes de travail ont été soumis récemment à l'approbation des membres de la commission.

► **Groupe « Impact sanitaire des installations de compostage » animé par Emmanuel Morice**

(MEDD), pour réaliser dans le domaine des traitements biologiques le même travail que celui qui est en cours dans les groupes « Impact des installations d'incinération » et « Impact des installations de stockage ». Le groupe établira un guide méthodologique à destination de l'inspection des installations classées et des industriels ayant à rédiger une étude d'impact. Les travaux s'appuieront sur deux rapports :

- le premier est une étude bibliographique sur les risques biologiques aéroportés liés aux composts et au compostage, commandé par l'Ademe au Centre Rhône-Alpes d'épidémiologie et de prévention sanitaire (CAREPS) ;
- le second est un guide pour l'évaluation des risques sanitaires dans les études d'impact des installations de compostage et porte sur les aspects non biologiques, commandé par le MEDD et la FNADE à l'École nationale de la santé publique (ENSP).

L'effectif du GT doit être limité et stable (15 personnes environ) :

- experts : INERIS, ENSP, IHIE, INRS, CAREPS ;
- industriels : FNADE, CAS, deux bureaux d'étude ;
- institutionnels : Aghm, Ademe, DRIRE, ministère de la Santé, MEDD.

► **Groupe « Déchets d'équipements électriques et électroniques » animé par Patrick Richard (ETDE)**, pour permettre à l'Aghm de contribuer au débat actuel en apportant des recommandations et en produisant des avis sur ce domaine en cours de réglementation, visant une très

grande variété de produits, impliquant une multitude d'acteurs, ayant un impact socio-économique très important, laissant aujourd'hui beaucoup de questions en suspens.

► **Groupe « Sols pollués » proposé par Yvan Razafindrandra (ADAMAS) accompagné de Pierre Colin (Arcadis Gester)**, pour travailler en particulier sur les problèmes posés par le dépôt des terres polluées. La problématique, les enjeux, les objectifs du futur groupe de travail sont en cours de définition.

► **Groupe « Impact sanitaire des différentes filières de traitement »** pour travailler de manière transversale et jouer un rôle de synthèse dans ce domaine tout en laissant fonctionner les groupes de travail spécialisés, ce groupe réunirait les animateurs des différents GT concernés par les impacts des traitements. Il pourrait exprimer l'avis des experts de l'Aghm notamment sur les méthodes de mesures des impacts et réfléchir à une communication scientifique et vulgarisable à tous les publics.

#### • Coordination des groupes de travail

Une réunion de coordination des animateurs des groupes de travail, à laquelle participait Jean-Paul Léglise, président de l'ISWA, a eu lieu le 11 mars 2003. À cette occasion ont été évoqués en particulier les relations avec l'ISWA, la recherche, l'international, la veille thématique « déchets et propreté » et les moyens de répondre à une meilleure représentation scientifique française.

Une charte d'éthique, rédigée par le conseil d'administration de l'Aghtm et intitulée « Modalités de participation aux commissions et aux groupes de travail de l'Aghtm » a été distribuée aux participants de la réunion rappelant notamment l'éthique et le bénévolat.

### 3. Activités de la commission avec l'ISWA

Dans le cadre du cycle de conférences d'informations, appelées « ISWA Beacon Conference », une 3<sup>e</sup> conférence spécialisée est en projet en décembre 2003 à Pollutec Paris et fera suite à celles organisées à Paris en 1999 et en 2001. L'objectif de l'« ISWA Beacon Conference » sur le traitement biologique des déchets est de faire le point sur cette filière de valorisation et de débattre des questions que posent les différents acteurs concernés (collectivités, professionnels, utilisateurs) notamment sur la collecte et le transport des déchets biodégradables, la valorisation du compost et sa complémentarité avec la valorisation énergétique, le développement du système d'assurance qualité, les initiatives de la Commission Européenne sur le traitement des déchets biodégradables. La préparation de cette 3<sup>e</sup> conférence se fait avec la participation à Vienne de l'animateur du groupe de travail « Traitement biologique ».

Afin de recentrer nos efforts, un contact sera pris par le président de la commission avec les animateurs des groupes de travail miroirs de l'ISWA et les compte-rendus de leurs travaux seront diffusés.

### 4. Préparation du congrès 2003 de l'Aghtm à Casablanca

La commission a saisi l'occasion que présentait ce congrès pour relancer les volets recherche et international dans la gestion des déchets. Les groupes de travail ont été incités à aborder un sujet sous ces angles. La commission entend ainsi accompagner l'Aghtm dans les travaux des différents comités : affaires internationales, recherche.

### 5. Le suivi de législation et de la réglementation

Avec l'appui des représentants du MEDD, des points réguliers sur l'évolution de la réglementation sont réalisés et commentés. L'évolution est riche et concerne nos groupes de travail, notamment :

- l'arrêté du 3 avril 2002 relatif aux installations de stockage de déchets ménagers et assimilés a modifié l'arrêté du 9 septembre 1997 (modifié par l'arrêté du 31 décembre 2001) ;
- le décret du 18 avril 2002 relatif à la classification des déchets transpose en droit national la décision communautaire du 3 mai 2000 (modifiée par les décisions du 16 janvier 2001, du 22 janvier 2001, du 23 juillet 2001) ; il remplace le décret du 15 mai 1997 relatif à la classification des déchets dangereux ainsi que l'avis du 11 novembre 1997 relatif à la nomenclature des déchets et établit un nouveau modèle de classification des déchets ;
- l'arrêté du 20 septembre 2002 (JO du 1<sup>er</sup> décembre 2002) relatif aux installations d'incinération et de co-incinération de déchets dangereux transpose la directive du 4 décembre 2000 sur l'incinération

des déchets et transcrit la directive du 26 avril 1999 relative à la mise en décharge des déchets ;

- l'arrêté du 20 septembre 2002 (même JO) relatif aux installations d'incinération et de co-incinération de déchets non dangereux et aux installations d'incinérant des déchets d'activités de soins à risques infectieux remplace les arrêtés du 23 août 1989 et du 25 janvier 1991 et transpose aussi la directive du 4 décembre 2000 sur l'incinération des déchets ;
- le décret du 24 décembre 2002 relatif à la mise sur le marché des pneumatiques et à leur élimination (JO du 29 décembre 2002) fixe les conditions d'élimination des pneus usagés ;
- l'arrêté du 30 décembre 2002 relatif aux installations de stockage de déchets dangereux transpose cette directive et remplacera les arrêtés du 18 décembre 1992 relatifs au stockage de certains déchets industriels spéciaux ultimes et stabilisés ;
- la loi de finance rectificative pour 2002 du 31 décembre 2002 modifie les conditions de perception de la TGAP sur les installations de stockage de déchets ménagers et assimilés ;
- la directive n° 2002/96 du 27 janvier 2003 relative aux déchets d'équipements électriques et électroniques et la directive 2002/95 du 27 janvier 2003 relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques ; la transposition de ces directives devra intervenir avant le 13 août 2004 ;

- la décision n° 2003/138 du 27 février 2003 concernant le démontage des véhicules, prise en application de la directive du 18 septembre 2000 relative aux véhicules hors d'usage ;

- le projet de modification de la nomenclature soumis au conseil supérieur des installations classées du 13 mars 2003 pour les PCB et PCT ;

- le projet d'arrêté ministériel relatif aux critères et méthodes d'évaluation de certaines propriétés de danger concernant les déchets classés dangereux par le décret du 18 avril 2002.

Ainsi que les textes et arrêtés en perspectives pour 2003 :

- réglementation des courriers non adressés,

- transcription de la directive du 18 septembre 2000 relative aux véhicules hors d'usage,

- révision du dispositif de suivi des déchets industriels dangereux.

#### 6. Participation à des activités extérieures

• Groupe Santé-Déchets de l'Académie des Sciences : participation

aux travaux et à la suite de la présentation le 18 mars 2003 du projet de rapport au comité de l'Environnement de l'Académie des Sciences, rédaction d'un projet d'article de notre commission dont la parution est prévue dans un prochain *TSM*.

• 7<sup>es</sup> Assises nationales des déchets de La Baule : elles se dérouleront les 9 et 10 septembre 2003 ; la commission « Déchets et Propreté » participe aux travaux dont le pilotage est assuré par les *DRIRE*. L'Aghtm sera représentée par le président de la commission dans une table ronde sur le thème « Déchets et système de management environnemental ».

• Relations avec le *CNAM* : en partenariat avec le *CNAM*, le groupe de travail « Traitement thermique » participera au déroulement et à l'animation de la journée du 21 mai 2003 organisée à Marseille avec le parrainage de la région PACA sur le thème « Quel avenir pour la valorisation thermique ».

• Visite de la plateforme *YPREMA* à Lagny avec la section régionale

Ile-de-France de l'Aghtm.

• Participation à une conférence *Pollutec* le 27 novembre 2002 sur le thème « Les grands acteurs de l'industrialisation du secteur et l'organisation des intervenants de la gestion des déchets ».

• Projet de conférence spécialisée *ISWA* en décembre 2003 à *Pollutec* Paris.

#### 7. Revue *TSM*

Le comité de rédaction de *TSM* a souhaité que les commissions de l'Aghtm désignent chacune un correspondant permanent pour adresser tous éléments d'information en vue d'assurer une expression régulière de chaque commission dans la revue *TSM*. Christian Desachy a été chargé d'assurer ce rôle.

#### 8. Prochaines réunions

La commission « Déchets et Propreté » se réunit chaque trimestre. La prochaine réunion de la commission tiendra le vendredi 27 juin 2003 à 10 h 00 dans les locaux de l'Aghtm.

La réunion suivante est prévue le vendredi 10 octobre 2003 à 10 h.



## Le Président Jean-Michel Barbier reprend la parole

Je remercie tous ceux qui animent avec compétence et dynamisme, les différents comités, commissions et groupes de travail, l'Aghtm, maintenant ASTEE, jouant ainsi un rôle essentiel de promotion du progrès technique à partir des échanges et du travail en commun qu'elle suscite entre tous les partenaires des équipements d'hygiène publique et de la gestion de l'environnement dans les collectivités.

### ❁ Les sections régionales

Elles sont au nombre de dix.

❖ **La section Ile-de-France, présidée par Claire Cogez**, organise des visites d'installations techniques concernant les différents domaines d'activité de l'Aghtm correspondant aux commissions techniques. Il a été demandé aux membres de la section de s'inscrire aux visites à l'avance à partir d'un programme prévu pour l'année.

De nombreuses visites ont été organisées ; comme nous nous y étions engagés vis-à-vis des ex-membres de RÉSEAU, des visites « classiques » comme celles de l'épuration de Valenton ou d'autres plus originales, telle les étangs et rigoles du Château de Versailles.

❖ **La section Rhône-Alpes, présidée par Gérard Larbaigt**, a organisé une journée d'information - débat, avec le soutien de la DRASS Rhône-Alpes sur « Le plomb, risques sanitaires, enjeux et priorités d'action » à Lyon Bron, le 6 février 2003. Cette manifestation

très intéressante a réuni 220 personnes. Les communications ont été mises en ligne sur le site de l'Aghtm.

La Section Sud-Ouest, présidée par Annette Laigneau, a organisé une journée technique, le 16 octobre 2002 à Sorèze (Tarn), sur le nouveau décret « Eau potable », qui a eu beaucoup de succès avec 160 participants.

❖ **La section Limousin-Auvergne-Centre, présidée par Gilbert Naturelle**, organise un colloque le 18 juin 2003 à Montluçon sur la gestion des boues et des sous-produits de l'épuration.

❖ **La section Languedoc-Roussillon, présidée par Claude Lefrou**, a organisé une journée au conseil général de l'Hérault à Montpellier, le 25 mars 2003, sur la mise en œuvre des nouvelles normes d'eau potable en Languedoc-Roussillon. Elle a rassemblé 130 participants.

Un premier concours de posters, organisé par le comité de la Recherche, a été ouvert aux jeunes chercheurs sur les domaines d'intérêt des commissions de l'Aghtm. Il a rassemblé 17 candidats. Deux prix ont été décernés à une équipe de l'École des Mines d'Alès pour sa présentation de « l'utilisation de biosenseurs bioluminescents pour l'analyse et le contrôle de la qualité (démarche HACCP) pour la gestion des eaux usées » et à une équipe de la Faculté de Pharmacie et de l'INSERM pour celle de « la vérification in vitro de l'activité biologique de xéno-œstrogènes à

l'aide de modèles cellulaires bioluminescents ». Une mention spéciale a été décernée à une équipe de Bouisson Bertrand Laboratoires illustrant la question : « Dans les eaux distribuées, l'évaluation de la contamination par les phytosanitaires est-elle biaisée par la désinfection au chlore ? ».

❖ **La section Ouest-Bretagne-Pays de Loire, présidée par René Seux**, a organisé une journée d'information-débat à Saint-Malo, le 11 avril 2003, sur la maîtrise des pollutions par temps de pluie, avec un concours de posters ciblé sur ce thème. Les exposés de la conférence ont été mis en ligne sur le site de l'Aghtm.

❖ **La section Lorraine-Alsace** a redémarré son activité en nommant Lothaire Zilliox président. Elle organise une journée technique sur le devenir des boues des stations d'épuration le 22 mai 2003 à Strasbourg.

❖ **La section Nord/Pas-de-Calais/Picardie, présidée par Michel Goenaga**, a organisé, le 27 juin 2002 à Abbeville, une conférence sur « Causes et conséquences des inondations de la Somme et aménagement du littoral picard », qui a donné lieu à un article dans TSM.

❖ **La section Haute et Basse-Normandie, présidée par Jacques Rombaut**, organise le 11 juin 2003 à Honfleur une journée d'information-débat sur le plomb dans l'eau avec le soutien de la DRASS Haute-Normandie.

❖ **La section Provence-Alpes-**

Côte d'Azur-Principauté de Monaco, présidée par Joël Raffin, a organisé, le 5 décembre 2002 à Marseille, une journée d'information et d'échanges sur le risque légionellose à l'attention des gestionnaires de locaux publics ou privés.

La réunion de fin décembre 2002 entre le Bureau et les présidents des sections régionales a fait ressortir l'intérêt de mettre en commun, entre les commissions et les sections régionales, les connaissances et expériences sur un certain nombre de sujets d'actualité, qui font l'objet de journées techniques, tels que l'assainissement non collectif, l'autosurveillance, les nouvelles normes d'eau potable, le plomb.

Je remercie naturellement les présidents et présidentes de ces sections régionales et aussi Jean-Marie Hirtz et Michel Affholder, pour leurs actions de conseil et de coordination.

Le thème des « boues d'épuration », compte tenu du cadre réglementaire, a fait l'objet d'une réunion entre la commission « Assainissement » et les présidents de sections régionales pour améliorer notre communication sur le sujet.

### 3. Les publications

► Notre revue « *Techniques, Sciences, Méthodes* » est sortie régulièrement, dense et de qualité. Onze numéros ont été publiés dont huit numéros à thème.

Il a été proposé également un CD-Rom de la collection 2001 de TSM.

► Le site internet de l'Aghtm ([www.aghtm.org](http://www.aghtm.org)) est toujours très actif (environ 100 000 visites dans

l'année). Sa présentation a été améliorée et rendue plus conviviale. Il a été créé deux nouvelles rubriques « Carrefour d'échanges » et « Carrefour international » ouvertes aux contributions des membres. La mise en ligne de l'ensemble des interventions du 81<sup>e</sup> congrès de l'Aghtm à Montpellier, ainsi que des conférences régionales tenues à Lyon et Saint-Malo est un nouveau service apporté notamment aux personnes qui n'ont pas pu participer aux manifestations techniques. Le relais de l'information diffusée par le site Aghtm a été repris par les intranet d'un certain nombre d'organismes permettant ainsi l'élargissement de la diffusion des travaux de l'Aghtm.

Nous remercions Gérard Touzé pour l'excellent travail effectué pour la gestion du site Aghtm.

Comme vous l'ont indiqué les présidents de commissions, plusieurs ouvrages en cours de rédaction viendront prochainement enrichir la collection des publications Aghtm.

### 4. Les manifestations

Depuis notre dernière assemblée générale, nous avons organisé, seuls ou en collaboration avec d'autres partenaires, plusieurs manifestations importantes, notamment :

► Notre congrès de Montpellier, du 27 au 31 mai 2002, qui a réuni quelque 600 participants et donné lieu à des exposés et débats de grande qualité sur des sujets d'actualité comme la directive cadre et l'assainissement des collectivités, l'évolution en matière de contrôle de l'eau, le diagnostic des réseaux

d'eau, la propreté urbaine, les actions d'information, de communication et de sensibilisation vers nos concitoyens en matière notamment de qualité de l'air, de bruit et d'efficacité énergétique.

Une séance « Recherche » sur l'actualité et la prospective de la recherche en environnement et santé publique a permis de réfléchir aux orientations données par la nouvelle « Académie des technologies », ainsi que par les programmes européens dans cet espace « environnement - santé », qui tend à prendre une place dominante dans la réflexion politique actuelle.

À l'issue de cette séance, il a été attribué le prix Aghtm-Saur de la recherche pour la protection des milieux aquatiques à Jean-Christophe Baudez pour sa thèse intitulée : « *Rhéologie et physio-chimie des boues résiduaireuses pâteuses pour l'étude du stockage et de l'épandage* ».

Par ailleurs, une séance « Normalisation » sur les approches sectorielles du management environnemental a fait l'objet de présentation des projets de guides d'application de la norme ISO 14001 aux secteurs de l'eau potable, de l'assainissement et du stockage des déchets.

► Quatre réunions importantes ont été organisées aux niveaux national et international :

- la conférence du groupe « Industrie chimique » de l'IWA du 13 au 15 novembre 2002 à Nîmes sur « Tendances pour une production durable : du diagnostic des eaux usées à la gestion de la toxicité et la protection de l'envi-

ronnement », en collaboration avec les Écoles des Mines d'Alès et Nantes ;

- le colloque sur les boues : « Évolutions réglementaires en matière d'assainissement. Quel devenir pour les boues résiduaires urbaines ? » dans le cadre du salon Pollutec 2002 à Lyon le 28 novembre 2002 avec le CNISF ;
- la journée sur « Qualité de l'eau, mesure et surveillance en continu » en collaboration avec NANCIE - AFNOR - FABRILABO le 27 novembre 2002 à Pollutec Lyon ;
- le séminaire sur « les nouveaux territoires de la gestion de l'eau potable », en partenariat avec l'ENGEEES et le CEMAGREF, le 23 janvier 2003 à Strasbourg.

## 5. La large représentativité de l'Aghtm

Toute cette activité a accru la notoriété de l'Aghtm dont les avis et la participation sont de plus en plus demandés. Je citerai nos avis et contributions suivants auprès des pouvoirs publics :

- l'élaboration de guides de recommandations et de conseils pour la mise en œuvre d'un système de management environnemental ISO 14001 dans les domaines de l'eau et des déchets, en liaison avec le ministère de l'Industrie - SQUALPI ;
- en liaison avec la Direction Générale de la Santé, la contribution aux travaux de l'AFNOR dans le

domaine des matériaux, notamment le plomb, en contact avec l'eau potable et des installations intérieures de distribution d'eau ;

- le projet de circulaire interministérielle (Environnement/Intérieur) pour la mise en conformité des agglomérations aux exigences européennes ;

- la participation au groupe de travail du MEDD chargé de définir un logiciel de gestion de données relatives à l'assainissement ;
  - l'élaboration de guides méthodologiques pour la réalisation du volet santé dans les études d'impact des installations de traitement des déchets ménagers et assimilés (stockage, incinération, compostage) ;
- ainsi que nos participations à la journée du Cercle Français de l'Eau d'octobre 2001, aux Comités d'orientation stratégique (COS) de normalisation du cycle de l'eau et de l'environnement, au Comité de programme d'Hydrotop 2003.

Je citerai aussi nos échanges constants avec d'autres associations et organismes français comme l'AITF, la FNCCR, la Société française de santé publique, l'Office international de l'eau, le Cercle Français de l'Eau, le SPDE, l'UIE, le CEFRA-COR, le CNISF, la SHF, la COFHUAT ... Je mentionnerai également notre participation aux associations internationales.

- L'Aghtm est le membre national français de l'Association interna-

tionale de l'eau (IWA). Le comité des Affaires internationales de l'Aghtm y participe activement, notamment au sein de son conseil d'administration et de son conseil stratégique ; l'Aghtm regroupe les adhésions des membres français à l'IWA.

- L'Aghtm est membre national français de l'Association européenne de l'eau (EWA) et participe à ses travaux. La présidence de l'EWA est française (R. Pinoit) de 2001 à 2003.
- L'Aghtm avec sa commission « Corrosion et Protection des réseaux » est membre national français du Comité européen de la corrosion (CEOCOR) et participe à ses travaux.
- L'Aghtm est membre national français de l'Association internationale pour la gestion des déchets (ISWA). La présidence de l'ISWA est française (J.-P. Léglise) de 2002 à 2004.

Il faut signaler encore les relations de l'Aghtm avec des associations nationales sœurs, notamment l'Association wallonne de l'eau (AQUAWAL), avec laquelle une réunion d'échanges s'est tenue le 22 avril 2002, et l'association canadienne « Réseau Environnement » avec laquelle des échanges d'articles techniques ont été organisés.

Je passe maintenant la parole à notre trésorier, qui va vous faire un compte rendu de sa gestion et de notre situation financière.



Pour la 2<sup>e</sup> année consécutive, le résultat de notre association est négatif. Nous affichons un déficit sur le compte de résultat de - 31 095,59 € (sur un total du bilan de 2 763 430,78 € = 1 %) contre - 55 028,93 € (soit 2 % du total 2001 de 2 412 600,30 €). Néanmoins le résultat d'exploitation qui est le critère le plus déterminant de notre santé est en nette amélioration à - 4 772,13 € contre - 101 831,20 € en 2001, ce qui signifie que nous avons déjà fortement réduit les charges d'exploitation comme nous nous en étions donné l'objectif l'an dernier sur certains postes ciblés. Il est parfois bon de rappeler qu'une association est sans but lucratif, mais qu'elle doit générer par des revenus ou des produits les moyens de ses dépenses et de son fonctionnement ; en tout état de cause elle ne peut pas se permettre des déficits chroniques au risque de disparaître une fois épuisées les éventuelles réserves. Voyons quels sont les postes qui ont le plus souffert ou ont été améliorés d'une année à l'autre, et

les bonnes résolutions qu'il est nécessaire de prendre et de tenir pour que nous revenions à l'équilibre sur l'exercice en cours.

- Parmi les revenus, le plus récurrent est constitué de la masse des cotisations de ses membres : ce "cash flow" est en légère augmentation grâce à une petite progression du nombre des adhérents (+ 3 % / 2001) plafonnant à 3 964 à fin 2002. Après plusieurs années sans variation du prix des cotisations, il nous faut envisager à l'avenir comme en 2003 une petite hausse permettant de compenser la dérive de l'inflation.

Viennent ensuite en 4 autres masses un peu comparables les droits de congrès, les abonnements à *TSM*, la publicité, les conventions et contrats d'études.

- Par rapport à 2001, les revenus de congrès ont diminué, celui de Montpellier ayant coûté plus cher que celui de Vannes, les municipalités ne faisant pas toutes généreusement bénéficier l'Aghtm de la gratuité du Palais des congrès et de diverses prestations.

- Les abonnements à *TSM* stagnent à la baisse (2 439 soit - 4 %) ; il est très difficile d'augmenter sensiblement leur nombre, ne pas perdre beaucoup d'abonnés est déjà un premier objectif à tenir grâce à un contenu éditorial attractif et à un rapport qualité prix raisonnable.

- La vente d'espaces publicitaires sur la revue et l'annuaire a été largement améliorée de + 20 %. Mais attention, la publicité est une ren-

trée d'argent relativement aléatoire, ou du moins qui peut subir de fortes variations dans des périodes de moindre croissance, comme celle que nous traversons. Ne pas oublier que nous dépendons aussi de la réactivité des dirigeants de grands groupes, membres de notre association pour relayer ce besoin de publicité sur nos publications.

- Les conventions et contrats d'études sont également sujets à une évolution très volatile et parfois négative, pouvant même disparaître en cas de politique d'austérité sur les budgets ministériels ; là aussi nos adhérents dans la haute administration jouent un rôle important pour la pérennité de ces partenariats.

Notons que les sections régionales n'ont pas été très actives en 2002 qui a été une année de transition, mise à part la section Sud-Ouest ; les droits pour colloques et journées d'études sont en baisse de 25 %.

Le poste des investissements et coûts du site internet a été réduit à un plancher qu'il sera bon de maintenir mais difficile d'améliorer encore.

\* \*

Face à ces recettes, nous avons des dépenses de fonctionnement pour la plupart incompressibles, car notre structure plutôt légère ne peut pas générer de grands gains de productivité chaque année.

- La masse salariale de l'équipe assurant notre fonctionnement est restée stable à 2 003 k€.

- TSM : un gros effort sur les coûts d'achat a permis 18 % de gains de productivité ; de même grâce à une meilleure compo-

sition, l'annuaire a subi une cure salutaire d'amaigrissement de ses pages nous restituant 9 % de son coût, tout en étant beaucoup plus

complet qu'auparavant.

- Les dépenses courantes de frais à la demande de commissions ou de comités techniques : il apparaît que toute dépense devrait être compensée par des recettes. Par exemple il serait souhaitable que le comité des Affaires internationales élabore avec le ministère des Affaires étrangères et des organismes internationaux comme l'Unesco ou les Nations unies des conventions d'études permettant de couvrir une partie des frais des voyages. De même pour le comité Recherche, quand il lance des concours de posters ou un prix à remettre à des jeunes universitaires lors de colloques ou de congrès, il est bon que ce soit fait en association avec un sponsor et surtout, que les candidats sélectionnés et primés deviennent ensuite membres de notre association pour la rajeunir et la pérenniser. Le principe d'une gestion équilibrée, à défaut de « rentable » devrait toujours présider aux participations de l'Aghtm à des colloques ou des manifestations telles que celles faites pour l'ISWA ou l'IWA ; par exemple, les entretiens de Nîmes pour l'IWA portaient sur des principes de participation aux frais trop déséquilibrés et le résultat est un budget en déficit.

Pour financer au quotidien l'ensemble des coûts fixes et variables, notre trésorerie a souvent besoin d'apports permettant d'attendre le règlement des produits d'exploitation : nous avons la chance dans une période boursière plus faste de recourir à des plus-values sur cessions d'actions, l'année

	Exercice 2002 en €	Exercice 2001 en €
<b>Produits d'exploitation</b>		
Cotisations	152 894,10	152 157,85
Cotisations Internationales	37 424,18	4 431,89
Droits congrès	188 586,02	194 546,90
Droits colloques		128 355,38
Droits sections régionales	17 547,03	23 511,06
Abonnements à TSM	157 136,39	160 230,89
Abonnements revues internationales	8 789,60	
Publicité	148 947,11	128 410,25
Ventes et prestations diverses	28 552,61	23 385,31
Convention-Contrats d'études	160 992,93	
<b>I) TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>900 869,97</b>	<b>815 029,13</b>
<b>Charges d'exploitation</b>		
Achats TSM	110 406,25	135 711,92
Achats (CDR)		12 958,17
Autres achats et charges externes	428 100,08	449 828,70
Impôts et taxes et versements assimilés	4 709,26	5 411,25
Salaires et traitements	203 726,99	198 506,90
Charges sociales	90 900,16	91 227,22
Dotation aux amortissements	9 815,57	15 541,17
Autres charges	57 983,79	7 675,00
<b>II) TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>905 642,10</b>	<b>916 860,33</b>
<b>1) Résultat d'exploitation (I - II)</b>	<b>-4 772,13</b>	<b>-101 831,20</b>
<b>Produits financiers</b>		
Produits financiers	34 131,18	28 251,99
produits net s/cessions valeurs mobilières	41 351,64	70 685,29
Différence positives de change	0,92	2,61
<b>III) TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>75 483,74</b>	<b>98 939,89</b>
<b>Charges financières</b>		
Charges nettes s/cessions valeurs mobilières	88 682,12	45 647,41
Différences négatives de change		2,06
<b>IV) TOTAL DES CHARGES FINANCIERES</b>	<b>88 682,12</b>	<b>45 649,47</b>
<b>2) Résultat financier (III - IV)</b>	<b>-13 198,38</b>	<b>53 290,42</b>
<b>3) Résultat courant avant impôts (I - II + III - IV)</b>	<b>-17 970,51</b>	<b>-48 540,78</b>
<b>Produits exceptionnels</b>		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Reprise provisions		15 244,90
<b>V) TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>0,00</b>	<b>15 244,90</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>		
Charges exceptionnelles diverses		12 037,61
Charges exceptionnelles sur opération de gestion	7 668,20	6 184,54
Dotations exceptionnelles sur provisions	1 300,39	1 300,39
<b>VI) TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>8 968,59</b>	<b>19 522,54</b>
<b>4) Résultat exceptionnel</b>	<b>-8 968,59</b>	<b>-4 277,64</b>
<b>VII) IMPOTS SUR LES SOCIETES</b>	<b>4 156,49</b>	<b>2 210,51</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)</b>	<b>976 353,71</b>	<b>929 213,92</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII)</b>	<b>1 007 440,30</b>	<b>964 242,85</b>
<b>Bénéfice ou perte</b>	<b>-31 086,59</b>	<b>-55 028,93</b>

1) Dont produits afférents à des ex. antérieurs 8 180,22

2) Dont charges afférentes à des ex. antérieurs 2 014,73

3) Dont crédit bail 11 417,30

Compte de résultats 2002

Actif	Exercice 2002			Exercice 2001	Passif	Exc 2002	Exc 2001
	Encl	Amort	Net	Net		€	€
<b>Actif immobilisé</b>					<b>Fonds propres</b>		
Immo corporatives	61 665,33	46 560,57	15 104,76	19 013,31	Réserves statutaires	128,41	128,41
					Report à nouveau	1 997 110,94	2 082 139,72
					Apport association Réseau	32 768,73	23 177,53
					Apport CFRP	283 428,48	
					Résultat exercice	-31 095,59	-55 026,92
<b>Total 1</b>	<b>61 665,33</b>	<b>46 560,57</b>	<b>15 104,76</b>	<b>19 013,31</b>	<b>Total 1</b>	<b>2 282 340,97</b>	<b>2 020 416,75</b>
<b>Actif circulant</b>					<b>Provisions charges</b>		
Annonces/Cotisations					Provisions pour charges	210 588,20	219 287,80
Abonnés/inscrits divers	130 564,24		130 564,24	50 389,32	Pers. Provision CP	14 870,08	14 610,10
Commissions Techn.	27 824,47		27 824,47	27 919,52	<b>Total 2</b>	<b>225 458,28</b>	<b>223 897,90</b>
Associations-Secr techniques	6 551,19		6 551,19	3 108,32	<b>Dettes</b>		
État				1 912,88	Fournisseurs	94 647,81	47 913,88
					Organismes sociaux	31 082,42	11 637,23
					État	12 979,08	
					Commissions Techniques	61 447,85	59 937,41
					Associations-Secr Techn	41 079,78	40 189,16
					Autres créanciers	2 398,66	606,06
Disponibles	2 573 985,81		2 573 985,81	2 304 941,95			
<b>Total 2</b>	<b>2 743 925,71</b>		<b>2 743 925,71</b>	<b>2 385 272,02</b>	<b>Total 3</b>	<b>243 635,78</b>	<b>160 263,75</b>
<b>Comptes de régularisation</b>					<b>Comptes de régularisation</b>		
Charges Constatées d'avance	4 400,31		4 400,31	5 314,97	Produits Constatés d'avance	11 995,75	8 021,90
<b>Total 3</b>	<b>4 400,31</b>		<b>4 400,31</b>	<b>5 314,97</b>	<b>Total 4</b>	<b>11 995,75</b>	<b>8 021,90</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>2 809 991,35</b>	<b>46 560,57</b>	<b>2 763 430,78</b>	<b>2 412 600,30</b>	<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>2 763 430,78</b>	<b>2 412 600,30</b>

Bilan au 31 décembre 2002

2002 a marqué le déclin de ce moyen pratique, et malheureusement, l'exercice en cours ne fait qu'aggraver la tendance à des moins values.

En conclusion donc, une

deuxième année dans le rouge, mais de bonnes résolutions et des moyens importants redéployés comme vous le dira notre Président qui nous permettent d'espérer un retour à l'équilibre en 2003

à condition que le congrès de Casa et les autres manifestations soient bouclés sans déficit.

Je vous remercie de votre attention et de bien vouloir entériner la sincérité de ces comptes.

### Le Président Jean-Michel Barbier reprend la parole

Je note que si notre résultat est négatif, il s'améliore nettement. Nous sommes donc sur la bonne pente...

Je remercie M. de Romémont de son exposé et de toute la peine qu'il se donne dans un rôle parfois ingrat mais indispensable. Merci aussi à toute l'équipe des permanents autour d'A. Lasalmonie et

G. Touzé qui apporte beaucoup à notre association.

Je soumetts à votre approbation le rapport moral et le rapport financier qui viennent de vous être présentés.

\* \*

Le rapport moral et le rapport financier sont approuvés à l'unanimité.

### 6. Renouvellement du conseil

Comme chaque année, nous devons statutairement renouveler un quart du conseil d'administration. Les membres renouvelables sont MM. Bacourt, Hartemann, Michel, Roussel, Truchot, Roche, Verjat.

MM. Hartemann, Michel, Rous-

sel, Truchot, Roche et Verjat se représentent et le conseil d'administration vous propose de les confirmer dans leur fonction.

M. Bacourt préfère ne pas se représenter et propose que nous élisions à sa place Jean-Pierre Jousset, PDG de Daragon Conseil, expert-consultant, président honoraire de la Chambre des ingénieurs conseils de France.

Par ailleurs, une place est restée disponible au conseil depuis la

fin du mandat de président de M. Affholder. Il est proposé de donner cette place à **Jacques Chèze, directeur général adjoint du SIAAP.**

Je vous propose, en outre, de confirmer les nominations de Claire Cogez à la présidence de la section régionale Ile-de-France et de Lothaire Zilliox à la présidence de la section régionale Lorraine-Alsace.

Je soumetts donc ces élections et

mouvements à vos suffrages.

Le rapport moral, le rapport financier et les propositions de renouvellement du conseil d'administration et de nomination de présidence des sections régionales sont approuvés à l'unanimité.

\* \*

L'ordre du jour étant épuisé, le Président déclare close l'assemblée générale 2003 de l'Aghtm.

Il souhaite longue vie et prospérité à l'ASTEE.

